VOLUME VII — WINNIPEG, MARDI, 11 NOVEMBRE 1919 — NUMERO 22

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis $2.00
Union Postale $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD
619 Av. McDermot
Téléphone Garry 4264-4265

L'école de Le Pas à l'honneur

Un concours fut organisé dernièrement par le Comité des Timbres d'Epargne, entre les élèves du Grade IX, des écoles catholique et publique de Le Pas. Treize enfants, dont quatre de l'école catholique — une de langue anglaise et trois de langue française, — et neuf de l'école publique, — tous de langue anglaise, composèrent une heure durant en anglais, sur un sujet donné: "Mes raisons d'acheter des Timbres d'Epargne." Le R. P. Guy, O.M.I., curé de Le Pas, avait demandé que ce concours eut lieu à l'école publique, sous la surveillance de la principale. On accéda à cette demande.

Deux prix devaient être donnés aux vainqueurs. Les trois juges du concours, deux protestants et un catholique, adjugèrent unanimement le premier prix à une jeune fille... de l'école catholique, et le deuxième à un garçon... de l'école catholique. Mlle Ethel Coan, — catholique anglaise qui parle et écrit bien le français, — et M. Donat Leduc, un Canadien français, furent les vainqueurs.

L'école catholique de Le Pas est bilingue, et le résultat est loin d'affaiblir la thèse si fréquemment défendue de la supériorité de l'enseignement bilingue.

Sans causer une trop grande surprise aux autorités de l'école catholique, cette victoire est bien de nature à encourager fortement ce groupe isolé mais vaillant de Le Pas, qui maintient si intégralement et au prix de tant de sacrifices, le double dépôt de sa foi et de sa langue.

L'école catholique de Le Pas est sous la direction des Soeurs de la Présentation depuis septembre 1918. En juin dernier, tous les enfants qui se présentèrent aux examens de l'Etat pour les grades VIII et IX passèrent avec succès.

Le nombre d'enfants enrégistrés à l'école catholique, à date, depuis l'ouverture des classes est de 161, tous catholiques. L'école publique ne compte que 136 élèves, — dont 10 catholiques, — sur ses registres. Cette école publique a coûté $50,000. Chaque année $10,500 de taxes sont effectuées à l'entretien de cette école, les contribuables catholiques fournissant leur large part. L'école catholique a coûté $10,000, et avec plus d'enfants, un cinquième du montant requis pour les taxes de l'école publique est suffisant pour procurer aux enfants catholiques un enseignement... supérieur.

Ces faits et ces chiffres sont éloquents. Nos compatriotes de Le Pas méritent toutes nos félicitations pour leur générosité et leur belle attitude. Leur vénéré évêque, Mgr O. Charlebois, O.M.I., et leur digne curé, le R. P. Guy, O.M.I. en tête, ils écrivent en ce moment une des plus belles pages de notre histoire dans cette province.

VRAI "BRITISH FAIR PLAY"

"L'Union des deux races au Canada ne fut jamais une question de simple intérêt politique. Au contraire, cette question fut, et restera, un exemple de la plus haute sagesse politique, pour laquelle l'Empire britannique doit une reconnaissance immortelle à Cartier, à MacDonald et aux autres hommes d'Etat qui ont travaillé à parfaire cette union." — Paroles de Son Altesse Royale le Prince de Galles, à Montréal.

Or, qu'ont voulu Cartier et MacDonald? L'union des deux grandes races de ce pays dans la liberté de la langue et de la foi. La Confédération n'eut jamais été possible sans cela, et elle ne pourra pas durer sans cela. Un tiers de la population de ce pays ne peut pas, sans déchoir, accepter le rôle de dupe qu'on lui fait jouer partout, en dehors de Québec.

Pleine liberté pour la langue, respect de la foi de chacun dans l'école séparée: voilà l'oeuvre de Cartier et de MacDonald.

Il y a trouble, il y a malaise, il y a même danger dans toutes les provinces en dehors du Québec, parce que partout on s'est éloigné de la lettre et de l'esprit du pacte fédéral. La paix règne, dans le Québec, parce qu'on est resté fidèle à ce contrat.

Si l'Empire Britannique doit reconnaissance à Cartier et à MacDonald et aux autres hommes d'Etat qui ont travaillé à parfaire cette union, que doit-il aux Greenway, aux Martin, aux Sifton, aux Norris, aux Thornton qui ont travaillé en sens contraire, se sont efforcé de détruire les bases de la Confédération?

Non, la paix, l'harmonie et la prospérité ne peuvent pas exister sur une oeuvre d'injustice, et nous n'accepterons jamais d'être traités en valets chez nous!

Espérons que les paroles de haute sagesse prononcées par Son Altesse Royale à Montréal seront pratiquement comprises par les hommes politiques mis en cause, et qu'ils sauront réparer une partie des ruines accumulées par eux, au Canada, depuis vingt-cinq ans.

Inutile de croire que le temps lassera notre patience et que nous céderons en fin de compte. Le faire serait nous déshonorer et mentir au sang qui coule dans nos veines. Nous sommes des hommes d'ordre, nous savons avoir la force de supporter l'injustice en attendant des jours meilleurs; mais, partie à un contrat solennel, nous en demandons la loyale exécution. Agir autrement serait mériter le dédain. Tout serait perdu, l'honneur y compris.

Dieu merci! nous n'en sommes pas là!

UNE OBJECTION AU POINT

Les partisans de l'instruction obligatoire invoquent souvent la valeur moralisatrice de l'école. Si vous prêtez une oreille sceptique à leurs arguments en faveur de l'obligation scolaire, ils se hâtent à invoquer les statistiques de la criminalité établissant qu'une bonne partie des jeunes criminels ne savent pas lire ou ne fréquentent pas l'école. De là à conclure que l'instruction obligatoire s'impose si l'on veut couper court à la criminalité juvénile, il n'y a même pas un pas pour eux.

Au récent congrès des instituteurs protestants de la province de Québec, le Révérend George Duncan, prônant la nécessité de l'instruction obligatoire dans Québec, a cru bon de recourir à cet argument falote. Des statistiques qu'il invoque, il appert que 13 pour cent des enfants qui ont comparu devant la Cour Juvénile de Montréal ne savaient ni lire ni écrire, tandis que 15 pour cent de ces mêmes enfants n'allaient pas à l'école ni ne travaillaient.

A qui la faute? Le Révérend Duncan n'hésite pas un moment à inculper le système scolaire québecois. La fréquentation scolaire n'y est pas obligatoire. Un certain nombre des jeunes criminels ne savent ni lire ni écrire ou ne fréquentent pas les écoles. Donc, conclut-il en donnant un formidable croc en jambe à la logique, c'est la faute au système scolaire québecois. S'il comportait la fréquentation obligatoire, nous n'aurions pas ces criminels.

Si le Révérend Duncan était un peu plus calé dans les statistiques de la criminalité, il saurait que la fréquentation scolaire obligatoire n'a dans aucun pays du monde mis un terme à la criminalité juvénile. Il n'aurait même pas à aller loin pour trouver des chiffres bien convaincants. Ainsi il pourrait jeter les yeux sur la ville de Toronto. Il y a longtemps que la fréquentation scolaire y est obligatoire. Y a-t-il moins de jeunes criminels qu'à Montréal? Toronto a une population un peu moindre que celle de Montréal. Or, que lit-on dans le livre bleu officiel qui nous renseigne sur la criminalité au Canada? Nous y voyons, au chapitre de la jeunesse justiciable des Cours juvéniles, qu'au cours de l'année finissant le 30 septembre 1917, il y eut: Vagabondage: Montréal, 127; Toronto, 658. Vols avec effraction: Montréal, 83; Toronto, 212. Larcins: Montréal, 124; Toronto, 873. Délits criminels: Montréal, 592; Toronto, 1,167. Petits délits: Montréal, 499; Toronto, 1,322.

Comparez. La fréquentation obligatoire est-elle une panacée à criminalité juvénile?

POUR LES NOTRES

Là où existe le syndicat catholique, là encore où il est possible, l'ouvrier catholique n'a pas à s'inquiéter: il sait que faire, il est ou il sera un rouage de l'organisme social catholique.

Que faire là où le syndicat catholique n'existe pas et ne pourra pas exister? A Winnipeg, par exemple.

Ce maître des questions sociale, maître de la théorie et de la pratique, qui, dans les colonnes de l'*Action Catholique*, donne depuis plusieurs mois, de lumineux enseignements et de fécondes directions aux ouvriers de la province de Québec, répond à ces questions dans un tout récent article: "L'exception n'est pas la règle."

Un ouvrier de Winnipeg lui a écrit: *"Vous exhortez les travailleurs à entrer dans des syndicats catholiques; vous dites que c'est la direction de l'Eglise; vous dénoncez les unions neutres: à cela, je n'ai rien à dire, sinon que moi, ouvrier catholique, qui serais très désireux de faire partie d'une union catholique, je suis bien obligé, tout de même, pour gagner ma vie, d'appartenir à un syndicat où se rencontrent des gibiers de potence. Et puis, comment réaliser un groupement ouvrier confessionnel à Winnipeg, coeur et tête du bolchévisme au Canada? D'après vous, qu'est-ce que je dois faire?"*

"Continuez d'appartenir à votre union", a répondu ce maître des questions sociales qui sait à fond la doctrine catholique. *"Faites votre possible pour y exercer une saine influence; dégagez votre responsabilité des mauvais coups qu'elle pourra faire, si, toutefois, vous n'avez pas trop à en souffrir; enfin et surtout, faites de saines lectures; mieux encore, tâchez d'amener quelques ouvriers catholiques à se grouper en cercles d'études sociales sous la direction d'un prêtre. De la sorte, vous pourrez vous prémunir contre les fausses doctrines qui ont cours dans votre milieu et vous mettre en mesure, non seulement d'empêcher du mal, mais de faire du bien jusque dans l'Union dont la nécessité vous oblige à faire partie."*

Nul n'est tenu à l'impossible.

La formation de syndicats catholiques étant impossible ici, nul n'est obligé d'essayer d'en créer. Fuir le syndicat neutre ne se peut. Or nul n'y est tenu. Mais ce à quoi tous sont tenus, c'est d'être partout une force au service du bien. Les ouvriers catholiques peuvent l'être dans un syndicat neutre. Là, comme partout, se heurtent les forces du bien et du mal. Un syndicat neutre comprend des éléments sains, qui accepteraient une solution juste et équitable des problèmes ouvriers; ils sont presque toujours la majorité. Un syndicat neutre comprend toujours des éléments radicaux qui ne visent qu'au chambardement de l'ordre et aux mesures violentes; ils ne constituent qu'une minorité, mais une minorité active, agissante et tenace. L'on sait que dix hommes organisés, qui se sentent les coudes, qui désirent un même objet, qui le veulent de toutes leurs volontés fondues en une seule, l'emportent et l'emporteront toujours sur cent hommes qui s'ignorent, n'ont aucun but commun, ne savent point se concerter et faire bloc. C'est une vérité vieille comme le monde. Toute majorité n'est qu'une pâte pétrie à sa volonté par une minorité organisée et persévérante. Cette minorité nos ouvriers la rencontreront dans tous les syndicats neutres. Elle y est au service des doctrines les plus subversives. Qu'ils en soient l'adversaire irréductible. Ils ne pourront peut-être pas accomplir beaucoup de bien, mais ils empêcheront peut-être beaucoup de mal.

C'est déjà quelque chose; c'est même beaucoup.

Vingt-cinq ans de prêtrise

Saint-Boniface rend hommage à son digne curé, M. l'abbé Jubinville



Saint-Boniface était en fête, dimanche, car il célébrait le vingt-cinquième anniversaire de prêtrise de son aimé et vénéré pasteur, M. le curé Jubinville. Il le sera toute la semaine, car tous les groupes de la paroisse veulent ajouter leur hommage particulier à l'hommage général rendu dimanche à son pasteur par toute la paroisse.

Comme nous l'avions annoncé les semaines précédentes, la fête s'ouvrit par une belle et imposante manifestation religieuse à la cathédrale. Le jubilaire célébra la grand'messe, assisté de M. l'abbé Prud'homme, chancelier du diocèse, et du R. P. J. Magnan, O.M.I., supérieur du Juniorat, comme diacre et sous-diacre. Monseigneur l'Archevêque assistait au trône, accompagné de MM. les abbés Rocan, Bélanger et Sabourin.

On remarquait au choeur le R. P. Supérieur des Trappistes, le R. P. Beys, O.M.I., provincial, le R. P. Bisson, S.J., recteur du Collège de Saint-Boniface, le R. P. Trudel, Rédemptoriste, curé de Sainte-Anne des Chênes, Dom Antoine Chalumeau, curé de Notre-Dame de Lourdes, et nombre d'autres prêtres et religieux.

Occupaient des sièges d'honneur: Son Honneur le Maire Béliveau, les honorables juges Prendergast et Prud'homme, M. J.-P. Dumas, député de St-Boniface, les présidents des Sociétés Saint-Jean-Baptiste provinciale, Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, la Commission Scolaire, de l'Union Canadienne, des Forestiers Catholiques, de l'Association d'Education, du Cercle LaVérendrye de l'A. C. J. C., des Artisans Canadiens Français, de l'Union Saint-Joseph.

L'église était remplie comme aux plus grandes manifestations religieuses de Saint-Boniface.

La chorale, sous la direction de M. Hélie, qui faisait son début, rendit, avec grand succès une belle "Seconde Messe" de J.-M. D'Archambault. M. Dorval tenait l'orgue. M. le professeur Hélie donna un magnifique et impressionnant "Cor Jesu", à l'offertoire.

Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Blain, S.J. Nous en donnerons le texte la semaine prochaine.

La messe terminée, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque rendit hommage aux vertus du jubilaire et dit pourquoi il l'avait appelé à l'importante cure de la paroisse de Saint-Boniface. Il est heureux et satisfait de son choix, car le pasteur qui avait fait ses preuves dans un champ moins vaste a été parfaitement à la hauteur des espérances de son archevêque. En son nom et au nom de tous, il lui souhaite de longues années de cure, entouré de l'amour et de la vénération de ses paroissiens.

Au nom des paroissiens de Saint-Boniface, Son Honneur le Maire Béliveau présenta l'adresse suivante:

* * *

A M. l'abbé W.-L. Jubinville,
Curé de Saint-Boniface.

Monsieur le Curé,

Le devoir est bien doux pour moi de venir, au nom des paroissiens de Saint-Boniface, et à l'occasion de cette fête mémorable, exprimer les sentiments de filiale affection et de cordiale admiration qu'ils ont pour vous.

Il y a vingt-cinq ans que vous avez mis votre liberté au service de Dieu et des âmes, et vous n'avez jamais trahi la résolution que vous preniez alors de les servir toujours; et c'est là la principale leçon de cet anniversaire de consécration sacerdotale. Tel nous vous avons connu, au cours des trois dernières années, tel vous avez dans les autres paroisses où votre archevêque vous envoyait enseigner la vérité aux âmes rachetées par le Dieu Sauveur, toujours animé de la plus ardente charité, pansant les plaies de l'âme et du corps de celles de vos ouailles qui souffraient de quelque cuisante blessure, vous efforçant de guérir avec délicatesse les malheureux qui s'adressaient à vous. Vous aviez la main douce pour calmer les douleurs d'autrui et bien apaisés furent ceux qui vous demandèrent des conseils consolateurs.

Comment rendre justice au zèle dont vous avez fait preuve lorsqu'il s'est agi d'oeuvres paroissiales telles que les Conférences de la Saint-Vincent de Paul, la Ligue du Sacré-Coeur, la Congrégation des Dames de Sainte-Anne ou celle des Enfants de Marie. Ce qu'il faut de persévérante énergie pour tenir en haleine ces diverses associations pieuses et pour diriger vers leur fin les personnes qui en font partie! Non seulement vous n'avez jamais failli à cette tâche sublime, mais vous n'avez jamais failli parce que vous avez clairement aperçu la source de perfectionnement moral que constituaient, pour leurs membres ces oeuvres de piété; elles ont eu vos moments les plus précieux et vos efforts ont toujours été proportionnés au bien qui pouvait en résulter. Comme il nous semble que la direction de ces confréries n'est pas la partie de votre ministère, nous sentons le besoin de vous exprimer notre gratitude pour le maintien de tant d'oeuvres facultatives si fécondes en heureux effets.

Cette gratitude nous vous la devons pour la part active que vous ne cessez de prendre dans le mouvement de nos organisations nationales, encourageant par votre exemple les plus ardents comme les moins ardents. Vous êtes pénétré de cette conviction profonde que la religion n'a rien à perdre, — bien au contraire, — au culte de nos traditions nationales, surtout quand ces traditions sont issues de l'esprit religieux le plus pur et qu'elles ne se perpétuent que pour la plus grande santé morale d'un peuple.

Le ministère paroissial, bien que jouissant d'un personnel fort restreint, a cependant toujours été exercé de façon fort diligente et les paroissiens ne se sont pas aperçu de la rareté des prêtres dans le diocèse, parce que vous n'avez pas mesuré votre labeur et que vous vous êtes dépensé généreusement.

Permettez-moi, cher et vénéré curé, de revenir en arrière et d'évoquer les heures douloureuses de la terrible épidémie de l'an dernier qui rendit si épuisant le ministère de nos prêtres. Nous n'avons pas oublié ces courses répétées auprès des malades, le jour et la nuit; non plus que ces efforts prodigieux qu'il fallait faire pour vaincre la fatigue et voler vers les mourants: c'est qu'il est inoubliable ce dévouement du prêtre qui s'oublie lui-même pour raffermir la pauvre nature humaine impuissante, devant la mort, à se libérer d'une certaine détresse. Nous ne saurions trop vous remercier, vénéré curé, et, par votre entremise, nous tenons à remercier Messieurs les vicaires qui forment avec vous dans la paroisse une famille bénie. Veuillez leur offrir de notre part le témoignage ému de notre reconnaissance.

Nous souhaitons, en ce jour de fête mémorable, que, pendant de longues années encore, Dieu vous laisse à notre affection et qu'il vous donne de vous acheminer vers le ciel en nous exhortant à mériter la vie éternelle.

De votre côté, vénéré curé, nous vous prions humblement de continuer à implorer le ciel pour des enfants qui ne veulent pas être trop indignes de vous.

Les paroissiens de Saint-Boniface.

M. le curé Jubinville fit une éloquente réponse. Il ne fait qu'un, dit-il, avec son archevêque et ses paroissiens. A tous il dit un sincère merci de l'amour qu'ils lui témoignent. Il s'efforcera d'en être toujours digne. Il compte sur la coopération de tous pour mener à bien l'oeuvre paroissiale. Il termine en disant un merci spécial au choeur et solistes.

Il y eut dîner à l'archevêché. Y assistaient, outre les religieux et prêtres présents à la cathédrale, Mgr Cherrier, de l'Immaculée Conception, et Son Honneur le maire Béliveau.

* * *

Réceptions dans l'après-midi

A deux heures et demie, les Enfants de Marie, rassemblées à la sacristie, saluèrent l'entrée de leur vénéré directeur par un cantique à la sainte Vierge. Puis Mlle la Présidente lut l'adresse ci-dessous et lui présenta un superbe manteau romain, au nom des membres de la Congrégation. Adresse et cadeau parurent toucher M. le Curé, qui remercia en termes éloquents et cordiaux. Et cette

(Suite à la page 9)

La Chasse aux Corbeaux:- Désopilante comédie de Labiche, au collège de Saint-Boniface, le 19 novembre



Feuilleton de la Liberté No 13

LES ARPENTS DE NEIGE

Par

J. E. Poirier

Déjà, l'ivrogne tendait sa gourde. Si stupéfait qu'il fût de la révélation du sauvage, le Bois-Brûlé, impassible sous les yeux luisants qui suivaient ses moindres mouvements, changea la liqueur de récipient. Mais, tout en opérant, il réfléchissait.

Ce n'était pas tout, pensait-il, de connaître le nom de celui qui avait enfreint les ordres du chef des métis; il était nécessaire de s'enquérir aussi du motif de cette désobéissance.. Dans quel but Jean La Ronde, garçon sobre et rangé lui-même, avait-il favorisé le penchant à l'ivrognerie de l'Indien? Cela intriguait très fort Dumont.. Pressé d'en avoir le coeur net, il laissa la gourde du Loucheux à demi pleine. Le Cri lui en fit la remarque:

— Je la remplirai tout à fait, homme rouge, lorsque tu auras répondu à une seconde question.

— Toujours des questions! répliqua le sauvage. Le grand chef a l'esprit curieux: qu'il me laisse d'abord boire!

Et, joignant le geste à la parole, le Cri avala du rhum à gorgées.

— Il ne sera plus capable de prononcer un mot si je le laisse faire! pensa Dumont en l'arrêtant.

— Laisse-moi boire!

— Ta gourde est presque vide.. je vais la remplir à nouveau. Mais réponds d'abord à ceci: en échange de quel service as-tu reçu de l'eau de feu?

— Ah! oui.: un service.. oui.. je sais.

— Parle! que sais-tu?

— Oui, je sais.. un soir.. quitté Batoche.. lui.. le Sang-Mêlé..

— Et où est-il allé?

— Ah! cela, secret.. mais Loucheux, plus fin qu'un "kekouarkess".. il a deviné.. au camp.. au camp des soldats de la Mère-Blanche.. c'est sûr.. ah! ah!

Dumont l'écoutait, anxieux, retenant presque son souffle.. Cet homme divaguait-il ou livrait-il quelque terrible secret?

Malheureusement, l'ivresse achevait son oeuvre. Tout oscillant, l'Indien étendait la main vers sa gourde et, d'une voix rauque:

— Laisse-moi boire! gronda-t-il.

Comprenant qu'il n'avait plus rien à en tirer, le Bois-Brûlé lui restitua le flacon qui, en quelques secondes, fut vidé jusqu'à la dernière goutte.

Au même instant, un pas de cheval se faisait entendre au dehors. Tout près du log-hut, le bruit cessa, et la porte restée entrebâillée s'ouvrit pour livrer passage à un homme de haute taille.

C'était un éclaireur assiniboine, un guerrier au profil austère de César romain et d'un pittoresque un peu sinistre à cause du carmin qui lui recouvrait la face.

Sans même paraître apercevoir le Loucheux qui oscillait à deux pas de lui, il s'avança vers le chef métis, qui lui serra la main:

— Quelles nouvelles apporte mon frère? demanda ce dernier.

— Les soldats de la Mère-Blanche sont revenus au défilé.

Dumont ne put retenir un mouvement d'émoi:

— Ils sont tous revenus!

— Non. Une trentaine de Pieds-Noirs et une centaine de soldats.

— Mais, qu'ont-ils fait?

— Rien: Ils sont venus comme des coyotes flairer les cadavres des poneys morts restés là.. Ensuite, ils sont repartis.

— Mais, que pensent les éclaireurs? Reviendront-ils en nombre?

Un fugitif sourire passa sur les grands traits immobiles du Peau-Rouge.

— Non! non! ils ont senti la mort. Ils ne reviendront pas d'ici plusieurs jours. Leur grand chef leur a fait traverser l'eau sur le bateau plat et ils remontent en ce moment la rive gauche vers le troisième gué.

— A boire! interrompit d'une voix pâteuse le Loucheux.

sing ha'd -eg pli

— Ils retournent à Clark's Crossing, murmura Dumont en français cette fois.. : oui: ils retournent à Clark's Crossing pour y "espérer" du renfort, c'est sûr.

— Mon frère est revenu seul? reprit-il en langue crise.

— Oui. Pour apprendre ces nouvelles au chef des Sangs-Mêlés.

— A boire! répéta le Loucheux en s'avançant.

— Quel est celui-ci? demanda l'éclaireur en toisant le Cri d'un air de profond mépris.

— Pouatack! bredouilla l'ivrogne. Chien d'Assinipouatack!

— L'eau de feu l'a rendu fou! expliqua vivement le Bois-Brûlé. Mon frère n'a pas à prendre garde à ses propos. Par contre, qu'il ouvre ses oreilles aux miens: car voici ce que j'ai résolu; la moitié des éclaireurs surveillera les soldats de la Mère-Blanche.. les autres reviendront avec moi à Batoche.

— Bon je vais prévenir mes frères.. Quand comptes-tu prendre le chemin de Batoche.

— Aussitôt que possible.

— Bon! je serai de retour avant le coucher du soleil.

L'éclaireur se retira, et Dumont ne tarda pas à entendre les pas du cheval qui s'éloignait.

— Le général Middleton en a assez pour l'instant, c'est clair; murmura-t-il, les yeux fixes comme un homme qui suit sa pensée. Mais, dans huit jours ou dix jours, il faudra que les Bois-Brûlés veillent au grain.. D' "icite" à ce temps-là, on n'a qu'à se préparer pour les recevoir comme ils méritent.

Un ronflement sonore interrompit son soliloque.

Affalé dans un coin de la pièce, le Loucheux dormait du lourd sommeil de l'ivresse;

— Bon! C'est ce que cet ivrogne a de mieux à faire, continua le chef métis. N'empêche que je vais le faire surveiller de près.. je me défie de lui.. Et, puis il m'a conté des choses qui valent la peine d'être éclaircies.. On verra.

Trois heures, après, Gabriel Dumont prenait le chemin de Batoche, qu'il atteignit à la tombée de la nuit.

Comme il passait non loin de la maison des La Ronde, le chef métis en vit sortir un homme qu'il reconnut aussitôt.

— Holà! vieux Trim! lui cria-t-il, Est-ce pour le fils cadet que tu es entré là.

— C'est pour lui!

— Comment est-il?, J'ai su qu'il avait été blessé avant hier..

— Y ne "pâtira" pas trop de ce coup — "cite".. Il a eu de la chance, tu sais ben.. Et quand y sera su'pieds — ce qui ne viendra pas trop tardivement, je pense — y n'aura plus qu'à aller demander des comptes à celui qui a tenté de le mettre à mal..

— Comment ça?

— Ben sûr.. car c'est pas du tout une balle de fusil Snider qu'il a attrapée, comme d'aucuns s'imaginent. C'est bel et ben une balle de riffle canadien.

— Une balle des nôtres..!

— Comme j'te dis.. Elle l'a attrapé un peu derrière à gauche.

— Mais sait-on qui?

— Dire qu'on sait pour "savouère" au sûr, non! Mais tout de même..

— Alors, on se méfie de quelqu'un?

— Ah! ça n'est guère difficulteux. N'y avait qu'un homme à ayonère un rifle de cette façon, du bord où l'on a tiré.

— Et cet homme, on le connaît?

— Oui, c'est Pitre-le-Loucheux.

A ce nom, Gabriel Dumont ne put reprimer un léger mouvement.

Mais Trim, sans l'avoir remarqué, reprit aussitôt:

— Baptiste La Ronde est parti en quête de lui pour l'interroger malheureusement, pas moyen de mettre le grappin dessus.

— Je l'y ai mis, moi! repartit Dumont.. Il est là dans un chariot escorté d'éclaireurs. Il est en train de cuver son "eau-forte" et son rhum et dort plus dur qu'un serpent en hiver.

— Ça, ça me va! s'écria le vieux Bois-Brûlé avec véhémence. J'aurais été fort marri si le Loucheux nous avait échappé.. J'ai jamais eu une bonne opinion de lui, mais depuis qu'y m'a volé deux belles peaux..

— Il y a sûrement quelque chose interrompit le chef métis, qui, en dépit des bavardages de Trim, suivait sa pensée. Il y a un mystère là-dessous qu'il faudrait éclaircir!

— Ainsi donc, il est complètement saoûl à c't'heure? continua le vieillard. Ah! tout ça, c'est des drôles de "manigances", et m'est avis que vous ferez ben de ne pas tarder à enquêter sur l'affaire.

— C'est aussi mon idée, Trim Et je vais, de ce pas, donner l'ordre de mettre le Loucheux en lieu sûr et de le faire garder à vue, en "espérant" le moment où il sera en état d'être interrogé.

XV

Un interrogatoire mouvementé

L'ivresse, qui est chez l'Indien une sorte de maladie, ne permit l'interrogatoire de Pitre-le-Loucheux que deux jours après son retour à Batoche.

En attendant, il avait été enfermé dans un local spécial sous la garde d'un métis, et quand Gabriel Dumont, assisté du vieux Trim, s'y présenta une après-midi, il trouva le prisonnier un peu sombre, mais calme.

Le chef métis commença par lui exposer le motif qui l'avait contraint à traiter ainsi un allié: tandis que ses frères poursuivaient l'ennemi en vaillants guerriers qu'ils étaient, lui, blotti comme une femme dans la paille loin de tout danger, passait son temps à boire de l'eau de feu.. Il avait fallu le charger sur un chariot comme un pourceau pour le ramener à Batoche., D'autre part, il était sous le coup d'une accusation grave: celle d'avoir tenté d'assassiner Jean La Ronde.

En prononçant ces derniers mots Dumont regarda fixement l'Indien. Mais pas un muscle ne bougea dans la face boucannée de l'homme qui se contenta de répondre d'un ton amer:

— Si c'est pour me rapporter ces mensonges que le chef vient ici, il a eu tort de ne pas rester dans sa loge de bois à écouter des histoires d'enfants.

— Est-ce aussi une histoire d'enfant que tu m'as contée, répliqua le demi-blanc, quand tu m'as dit que le jeune Sang-Mêlé t'avait donné de l'eau de feu?

— Moi, je t'ai dit pareille chose!

— Comment pourrais-tu le savoir? Ce n'était pas ton esprit, mais l'eau de feu qui faisait mouvoir ta langue.

L'Indien se taisait. Dumont reprit:

— Je ne suis ici que pour une chose: savoir pourquoi tu as essayé de tuer le jeune Sang-Mêlé..

Cette fois, le Loucheux se contenta de hausser les épaules sans ouvrir la bouche.

— Ainsi, tu nies ton crime? questionna le chef.

— L'homme rouge n'a pas à nier ce qui n'existe pas.

— Tu dis là un mensonge, et je vais le prouver: Trim montre lui la balle.

Trim fouilla dans son "sac à feu", et sa main ouverte mit le projectile qui avait frappé Jean sous les yeux de l'Indien.

— Connais-tu cette balle? continua l'enquêteur.

— Suis-je le seul à posséder des balles de cette sorte? riposta le Cri.

— Oui, tu étais le seul à en posséder du côté où cette balle fut tirée.

— Qui te l'a dit?

— Qu'importe? Je le sais de source sûre.

Comme tous les Indiens, le Loucheux était fort superstitieux. Il avait une secrète terreur de Trim, guérisseur célèbre parmi les Bois-Brûlés et qu'il tenait pour sorcier. A cette minute, il se souvenait avec appréhension de l'imprudence qu'il avait commise autrefois dérobant deux fourrures à cet homme dangereux. S'il allait se venger? Comme le Cri s'expliquait mal l'attentat sur Jean La Ronde, l'idée lui vint tout de suite qu'il était victime des agissements mystérieux du vieux métis. Aussi fut-ce avec expression de répulsion indicible qu'il recula subitement d'un pas en criant d'une voix altérée:

— C'est lui! c'est lui qui te l'a dit! C'est un de vos "manitokasou" (magicien).

Comme il prononçait ces mots, un doigt tendu vers Trim, la porte s'ouvrit, et Perre La Ronde s'avança dans la salle:

— Excusez de vous déranger, dit-il aussitôt à Dumont; mais j'arrive de la Coulée de Tourond avec des renseignements; j'ai été d'abord pour vous quérir au quartier général, mais on m'a renvoyé "icite".

Depuis deux jours, en effet, Pierre La Ronde avait quitté Batoche pour Saint-Antoine-de-Padoue et Fish-Creek, où l'appelait son devoir de chef des éclaireurs.. Outre que ces fonctions, où il remplaçait sans désavantage Joseph Lacroix, lui plaisaient fort, il n'était pas fâché, après les pénibles aventures dont il était un des héros, de déserter, pour un temps, le toit familial.

Dès l'entrée, l'attitude du Loucheux et celle des deux métis l'avait frappé. Avec sa clairvoyance de chercheur de pistes, se souvenant, d'ailleurs, de l'accusation qui pesait sur l'Indien, il devina vite ce qui se passait:

— Excusez encore de vous faire une question, reprit-il, mais est-ce là l'homme qu'on accuse d'avouère tiré su' mon frère?

— Oui, répondit Trim, c'est lui!

— Mais, qu'est-ce qu'on va lui faire?

— Ce qu'on va lui faire? Drôle de demande! On ne va pas le récompenser apparemment! On tâchera de connaître pourquoi il a tiré su' Jean.. puis de ça on le traitera selon qu'il aura mérité..

— Ca veut dire qu'on le fusillera!

— P't-être ben que non, p't-être que si! C'est selon..

Pierre parut se recueillir un instant, puis, avec calme, mais d'un ton singulièrement ferme, il déclara:

— On ne fusillera pas ce sauvage.. Et, loin de le faire pâtir d'aucune manière, on le mettra en liberté!

— Tu es fou!

— Non.. mais je suis juste. C'est pas lui qui a tiré su' mon frère!

Trim haussa les épaules avec humeur:

— Qué que tu nous contes là, voyons!

— La vérité!

— Peux-tu nous fournir des preuves de ce que tu avances? demanda Dumont, moins partial et plus maître de lui.

Le jeune homme hésita:

— Le Loucheux se trouvait à ras de moué dans la tranchée, répondit-il enfin:

— C'est pas une raison. Tu avais autre chose à faire qu'à veiller sur le Loucheux! Il a pu tirer su' ton frère sans que tu t'en avises Et puis, si t'as pas de preuve à sa décharge, on en a contre lui, nous autres! Regarde cette balle. Trim l'a retirée du corps de ton cadet. Oui ou non, est-ce une balle de rifle canadien?

— C'en est une..

— Alors, je ne vois pas trop ce que tu nous répondras quand on t'aura dit qu'il n'y avait de ce bord des tranchées que le Loucheux à posseder un rifle de cette sorte. J'ai enquêté là-dessus hier, et tous nos gens en sont sûrs. Toi-même, Pierre, tu dois te souvenir de ceux qui étaient de ton bord. Sauf celui-ci, ils avaient tous des winchesters.

Pierre, confondu, se taisait.

Deux jours auparavant, son père anéanti par les terribles révélations qu'il lui avait faites, n'avait pas eu le loisir de préciser ses accusations contre Pitre-le-Loucheux.

C'était donc la première fois que le jeune homme entendait cette histoire de balle retrouvée. Il avait cru, jusqu'alors, qu'il lui serait assez facile, grâce à un témoignage favorable de décharger l'Indien. Maintenant, il comprenait toute la gravité de la situation pour cet homme.

Pourtant, le sort du Peau-Rouge dépendait encore de lui.

Pour le sauver, il n'avait qu'à dire la vérité: il n'avait qu'à raconter comment, à la Coulée de Tourond, dans la tranchée, il avait été amené à se servir du fusil du Loucheux. C'était très simple: sa carabine avait été brisée par une balle anglaise, et le Loucheux, déjà plus que gris, se trouvait incapable d'user convenablement de son rifle.. Il n'avait qu'à dire cela. Mais le pouvait-il sans faire retomber sur lui le soupçon de la tentative de meurtre? Pis encore: par un enchaînement logique, fatal, ne lui faudrait-il pas livrer ensuite l'autre secret, le plus terrible, celui dont ils portaient maintenant tous deux son père et lui, le poids accablant? Ainsi donc, il aurait failli être fratricide dans une poussée de haine et d'indignation, sans doute, mais, du moins, avec le sourd désir de supprimer un traître sans qu'aucun des siens eût à en souffrir, et il irait maintenant, pour sauver cet ivrogne de sauvage, exposer l'honneur de sa famille! Non, non, cela était impossible. Il ne parlerait pas.

Devant son silence, Dumont reprit:

— Tu vois.. tu ne peux rien dire en faveur de cet homme.. tandis que cette balle témoigne assez contre lui.. Mais je vais continuer à l'interroger, car cette histoire est plus embrouillée qu'elle ne paraît, et il y a là-dessous maintes choses que je donnerais beaucoup pour arriver à éclaircir.

Durant tout ce dialogue, le Loucheux, drapé dans sa couverture, était accroupi dans un coin, la face sombre, les yeux fixés à terre, complètement indifférent en apparence à ce qui se passait autour de lui. Mais c'était là un calme auquel il eût été imprudent de se fier. Dans sa tête de sauvage, il roulait, au contraire, les idées les plus bizarres.

A moitié ivre dans la tranchée du défilé, il ne s'était pas aperçu de la soustraction de son arme au profit de Pierre La Ronde; il croyait simplement avoir perdu son fusil.. Comment pouvait-on maintenant l'accuser de tentative de meurtre sur le jeune Sang—Mêlé? Comment, surtout, avait-on pu retrouver la balle de son rifle dans le corps du blessé? Pour cet esprit superstitieux, tout cela n'était qu'affaire de sorcellerie, et il lui fallait éloigner à tout prix ce maudit magicien. Aussi, à la première question nouvelle que le chef des Bois-Brûlés lui posa, ne répondit-il que par ces mots:

— Chasse le "manitokaso".

Mais cela ne faisait nullement l'affaire de Trim, qui répondit d'un ton colère:

— Ah! tu me voudrais loin d'ici, chien des buttes.. Mais j'y resterai jusqu'à ta confusion complète.

Il avait à peine prononcé ces mots que le Peau-Rouge, dressé comme sous l'action d'un ressort, écartait Dumont d'une poussée et se retrouvait, en deux bonds, à la porte restée entr'auverte.

Cela fut tellement prompt et si inattendu, qu'il avait déjà disparu de la salle lorsque les trois métis songèrent à le poursuivre, ils s'y mirent pourtant avec une vivacité, une agilité dignes de Peaux-Rouges et que bien peu de blancs eussent égalées, mais déjà le Loucheux fuyait au triple galop du poney de Pierre La Ronde qu'il avait trouvé à l'entrée du "log-hut".

Sans cette circonstance, l'Indien eût sans doute échappé à ses poursuivants. Il était même infiniment probable que Pierre, connaissant sa non-culpabilité, et pour cause, eût laissé Trim et Dumont courir après lui.. Mais, à la vue de son cheval favori chevauché par ce fugitif, le jeune homme n'hésita pas: un sifflement particulier, à la fois très doux et très prolongé, s'échappa de ses lèvres. Presque aussitôt, le poney, admirablement dressé, faisait un brusque demi-tour et, malgré les efforts de son cavalier, regagnait son point de départ. Toutefois, quand il rejoignit son maître, la selle était vide, le Loucheux n'ayant pas attendu ce moment pour sauter à terre et demander à ses propres jambes un salut qu'il ne pouvait plus espérer d'une monture. Quelle que fut son agilité, il n'alla pas loin: des métis, attirés par le bruit, se mirent en travers de son chemin et, un instant après, il se trouvait entre les mains de Trim et de Dumont.

— L'homme rouge est rapide comme un "wapiti", observa le chef métis lorsque le prisonnier eut réintégré le "log hut", mais il ne saurait échapper à la justice des Sangs-Mêlés.. S'il répond franchement à nos questions, peut-être lui saura-t-on gré de sa franchise.

L'infortuné Loucheux s'était affalé le long de la muraille sans dire un mot. Qu'il fût victime des sorcelleries de Trim, cela ne faisait plus pour lui l'ombre d'un doute. Il était résigné à son sort, sentant bien qu'il n'échapperait pas désormais à la vengeance du terrible enchanteur.

— S'il y avait encore eu un doute sur la culpabilité de cet homme, observa le vieux métis, il serait dissipé après cette tentative de fuite.

Cheveux de femme jusqu'aux genoux

Menacée, il y a un an, de calvitie, elle dit comment elle fit pousser ses cheveux

Mme Esther Emery, actuellement en visite chez des amis dans cette ville, possède une chevelure merveilleusement belle, qui, déliée, retombe en beaux rouleaux jusqu'aux genoux. Elle est en outre souple, soyeuse et bien fournie et d'un beau doré. Et cependant il y a à peine un an elle était menacée de calvitie. Comme on lui demandait de dire comment elle a réussi à faire pousser si merveilleusement ses cheveux, elle a déclaré ceci: "Il y a douze mois, mes cheveux, qui atteignaient à peine aux épaules, tombaient de façon alarmante et devenaient très clairsemés, laissant à maints endroits paraître du cuir chevelu. Ils n'avaient pas de teint, tournaient au gris en certains endroits, devenaient très secs et cassants. Ma tête s'était couverte de petites peaux et me faisait tout le temps bien mal. Je fis l'essai d'une douzaine de toniques du cuir chevelu, mais ils ne me firent aucun bien. Un jour j'eus l'occasion de lire dans un journal local une recette très simple pour faire pousser les cheveux. Elle était recommandée par un médecin bien connu. Il disait qu'en prenant du Lavona de Composee ordinaire qu'on mélangeait avec du Bay Rum et des cristaux de menthol, on obtiendrait une cuir chevelu, ferait pousser les cheveux, ferait pousser les cheveux. Je décidai d'en faire l'essai et je demandai à mon médecin de me mélanger 2 onces de Lavona de Composée avec 6 onces de Bay Rum et ½ drachme de cristaux de menthe. J'en fis immédiatement usage. Comme mes cheveux poussèrent rapidement. D'abord, ils cessèrent de tomber, la douleur au cuir chevelu disparut. De petits cheveux apparurent sur toute la tête. Ils allongèrent, allongèrent; rien ne les pouvait arrêter. Ils croissent encore. Je fais encore usage de ce traitement et j'entends continuer jusqu'à ce que mes cheveux touchent au sol. J'aurais pu cesser après trois mois et j'aurais eu une chevelure suffisamment longue. Je crois qu'en suivant ce traitement toute femme peut avoir de longs et beaux cheveux. J'ai recommandé ce traitement à plusieurs de mes amies et elles en sont entièrement satisfaites. Ce traitement est peu dispendieux et tout pharmacien peut vous préparer ce remède."

Ceux qui suivent ce traitement feront bien de se garder d'en mettre là où ils ne veulent pas de cheveux.

Le Deserteur du Sol

Toi, qu'on ne verra plus labourer dès l'aurore,
Et ne sais plus sourire aux blés que l'été dore,
Toi, qui fermes ton coeur à la beauté des champs,
Aux arbres pleins d'oiseaux, à la paix des couchants,
Tu ne peux plus garder la Terre aimable et forte,
Et tu vas la quitter!... Un vent mauvais t'emporte
Vers le charme illusoire et l'orgueil des cités.
Ah! toi qui vas pleurer les guérets désertés,
Mordu par les chardons de tes ingratitudes,
L'image des plaisirs te fait trouver trop rudes
Les rustiques travaux qui te donnaient le pain,
Et tu mets loin des champs l'espoir d'un bonheur vain.
La Terre, qui pour toi se faisait blonde et belle,
Va perdre encor un fils, un semeur infidèle!

Déserteur, les adieux au paisible horizon,
Au champ héréditaire, à la bonne maison,
A tout ce cher passé, l'honneur de la famille,
C'est bien le reniement d'un coeur faible et stérile.
Le mirage des mots trompeurs te fut fatal:
On t'a déraciné, semeur, du sol natal.

ALBERT FERLAND.

—"Almanach de la Langue Française", 1917.

QUE LES FEMMES S'EN MELENT!

Après un long séjour de l'autre côté de la frontière, un brave Canadien revenait s'établir au pays avec toute sa famille.

Le vieux curé qui l'avait vu partir, jadis, avec appréhension et regret, songeant tristement: "Encore un de perdu!..." l'écoutait aujourd'hui, étonné et ravi. Dans le plus authentique parler du terroir, son ancien paroissien évoquait les souvenirs de sa vie là-bas; les misères du début, la venue des temps prospères; il disait comment, un beau jour, la nostalgie du sol natal lui était entrée dans le coeur. Puis il y avait les garçons, solides gaillards bientôt en âge de se marier. Ils ne voulaient épouser que des filles de leur religion et de leur race et avaient hâte le retour.

— Mais enfin, remarqua tout ému le curé, vous habitiez une ville protestante, vous n'entendiez jamais parler votre langue. Comment avez-vous pu rester ainsi bon catholiques et bons Canadiens?

— Hé! monsieur le curé, pas bien malin... avec la femme!.. C'est qu'elle n'était pas commode, allez! Figurez-vous qu'elle n'a jamais voulu apprendre un mot d'anglais, pas un! Alors il n'y avait pas à regimber: on parlait français à la maison. Si, par hasard, par hasard, un des enfants s'oubliait, vlan! "Parle donc comme du monde, toi!.."

Pour la religion, c'était la même chose. Le dimanche, par exemple, souvent on aurait bien voulu se reposer un brin.. Pas d'affaires! Il n'y avait qu'une petite chapelle catholique à l'autre bout de la ville. Il fallait se lever matin et arriver à la messe à l'heure. Pas de messe, pas de diner!.. Je trouvais cela dur, allez, dans le temps, pour les petits, mais aujourd'hui, je remercie la mère. Si on est ce qu'on est, c'est à elle qu'on le doit. Ah! les femmes, monsieur le curé, quand elles s'en mêlent!..

Quand elles s'en mêlent!.. Il avait raison, le brave homme. Dans combien de familles exilées du foyer de la race, le même prodige de conservation religieuse et nationale s'est-il réalisé, grâce uniquement à une intelligente et énergique intervention féminine!

Quand elles s'en mêlent! La voix du bon sens populaire le proclame, tout comme l'expérience le prouve, tout comme l'atteste l'histoire de notre survivance: où se porte la femme, là est la victoire.

Que les femmes s'en mêlent donc!

A cette heure surtout où l'on suppute plus haineusement que jamais, en certains quartiers, les chances de vie ou de mort pour notre peuple, une lourde mais glorieuse responsabilité nous échoit. D'impérieux devoirs sollicitent notre action et réclament la mobilisation de toutes les volontés. Ils s'imposent particulièrement à nous, Canadiennes des provinces en majorité anglaises. Ils se résument presque tous en un mot: la sauvegarde de la langue.

Ah! si les mères tout d'abord le voulaient!.. Elles sauraient bien "bouter dehors" ces redoutables complices de l'anglicisateur si fréquemment installés à la table-même de famille: le snobisme des uns, la lâcheté des autres, l'indifférence du plus grand nombre. Elle sauraient bien, comme la vraie patriote qui ne pouvait souffrir qu'aucun des siens, chez elle, ne parlât pas "comme du monde", elles sauraient bien trouver, dans l'amour de leur race et le fier désir de la voir se continuer sans défaillance, le courage d'une intransigeance de bon aloi et des répressions parfois nécessaires.

Grâce à elle, chaque maison canadienne redeviendrait ce "petit nid bien français" où les âmes qui s'éveillent ne subiraient que des influences propres à développer et à fortifier en elles le sentiment national. Les beaux livres qui relatent les luttes de nos ancêtres et ceux qui évoquent le pittoresque ou l'héroïsme de leur vie remplaceraient, sur les tables et dans les bibliothèques, les ineptes et dangereux magazines américains. Les feuilles anglaises, semeuses d'erreurs et déformatrices de notre mentalité, seraient détronées par des revues, les journaux qui montent vaillamment la garde autour de nos droits. Ceux-ci, on les lirait, on les commenterait, le soir, en famille. Parfois, le chant de quelque "refrain de chez nous" clorait la veillé et graverait au plus profond des coeurs et des mémoires la suavité de nos doux accents.

Comme alors les enfants grandiraient dans l'amour, le respect et l'orgueil de leur titre de Canadiens français! Et le désolant spectacle de jeunes gens, de jeunes filles méprisant leur langue et ridiculement infatués de coutumes étrangères n'existerait plus.

Après avoir ainsi allumé et aviivé dans les jeunes âmes la flamme patriotique, les mères canadiennes pourraient-elles se désintéresser de l'oeuvre qui assure le succès de leur tâche première ou en ruine les effets: l'école?

Il est un strict devoir, là ou la chose est possible, de procurer une éducation française aux enfants. Tous les prétextes sont futiles ou méprisables qui tentent de justifier la défection sur ce point. Les grands intérêts à sauvegarder sont au-dessus des petites vanités ou de petites combinaisons personnelles.

Ne retranche-t-on rien, mesdames, dans vos écoles, aux quelques bribes d'enseignements du français qui nous restent? Veillez! Protester! Réclamez!

Quels bienfaisants résultats n'aurait pas encore une plus intime collaboration de la mère et de l'institutrice! C'est par là seulement que la classe de français écoutée donnera son plein rendement et que pourra s'inscrire, en marge des études scolaires, une efficace campagne d'épuration de notre langue si profondément altérée dans nos centres mixtes.

Une autre tâche de fierté et d'honneur nous incombe: celle de la faire rayonner, cette langue injustement honni et proscrite, dans toutes les manifestations de notre vie sociale. On l'a répété maintes fois, c'est dans les petits détails qu'elle veut être défendue. Ne nous contentons pas de parler français entre nous. Exigeons de nos fournisseurs qu'ils aient au moins des commis qui nous comprennent. Faisons nos commandes par la poste en français. Abdiquer sa langue en même temps que l'on donne son argent, c'est trop.

Nos maris, nos frères, nos amis, tout à leurs affaires, sont parfois bien... distraits. Ils oublient la primordiale importance pour une minorité qui veut vivre, de proclamer bien haut son existence. Les enseignes bilingues, les cartes professionnelles bilingues, les en-têtes de lettres, les factures bilingues sont autant d'éloquentes et subtiles voix entendues par tous. Rappelons-le à l'occasion. Réveillons avec tact, mais avec une persistante énergie, le patriotisme endormi.

Que les femmes s'en mêlent! C'est le trésor de notre langue pieusement gardé et invinciblement défendu; c'est toute l'âme de la race revivifiée et raffermie; aujourd'hui comme hier, la pleine et lumineuse joie du triomphe assuré

Annette SAINT-AMANT
Prince-Albert, Sask.

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science; fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

EN MARGE DU CONCOURS....

L'heureuse initiative des Demoiselles Catholiques de Langue Française *leur vaut d'un peu partout de chaudes félicitations et de précieux encouragements.* L'Action Catholique *de Québec la loue dans ses colonnes.* Le Droit *d'Ottawa en fait autant, et nous apprend son intention de suivre l'exemple donné par Saint-Boniface. Et puis, lisez ce qu'en dit M. Omer Héroux, du* Devoir, *dont il nous fait plaisir de reproduire l'article dans notre Page. Déjà des donateurs généreux ont fait parvenir à la L. D. C. F. des volumes très appréciables pour être donnés en prix. Voilà, certes, de quoi alimenter le zèle et l'enthousiasme de celles qui ont conçu et développé l'idée de ce concours.*

C'est beaucoup, mais là n'est pas l'essentiel, n'est-ce pas? Car à quoi servira ce zèle, que vaudront ces applaudissements et toutes ces paroles bienveillantes, si les concurrents ne répondent pas avec ardeur et en grand nombre à l'invitation qui leur est faite? L'occasion est excellente pour eux de faire plus ample connaissance avec les faits glorieux de leur pays. Et l'on sait que cette étude n'est pas à dédaigner, Dieu merci! Qu'on ne s'en désintéresse donc pas.

Si les enfants, soit par paresse, soit par indifférence, semblent ne pas se soucier d'entrer en lice, il est à souhaiter que les parents, qui sont plus conscients des besoins présents, sachent les stimuler et leur faire comprendre toute l'importance qu'il y a à participer au concours. Il est un moyen tout trouvé pour développer chez l'enfant la fierté qu'il doit concevoir pour son pays. C'en est un également pour le père ou la mère,—qui devra, sans lui aider directement, faciliter de quelque manière la tâche de l'enfant,—de se rappeler tant de dates, tant d'événements logés depuis longtemps peut-être dans les oubliettes de leur mémoire. Tout le monde, grands et petits, y trouveront donc leur profit.

Pour aimer quelqu'un, il faut d'abord le connaitre, chercher et découvrir ses qualités, ensuite les apprécier. Cela fait, il est naturel qu'à son tour, on le fasse connaitre, respecter, et qu'on le défende si on vient à l'attaquer. Il en est de même pour son pays. Le but du concours n'est rien que de faire, aux petits Canadiens français, aimer le leur avec passion, de les pousser à admirer toujours plus ses beautés, à se pénétrer de l'héroïsme de ses pères, enfin de leur inculquer l'orgueil de leur origine. Croit-on qu'après cela on vienne l'attaquer sans qu'on ne se heurte à la résistance et à la riposte? La langue et les bras des petits Manitobains, pas plus que la langue et les bras des petits Ontariens, ne sont prêts à se laisser attacher!!!

Allons, un dernier effort, une dernière retouche à la composition, et qu'on nous dise vite en termes clairs et précis comment et par qui fut découvert notre beau Canada. Le 15 novembre, date fixée pour la rentrée des copies, approche. Surtout n'allez pas manquer de courage et... d'aplomb, mes petits amis. Il est clair que tous ne peuvent remporter à la fois les prix promis. Il ne faut pas se laisser décourager par un premier échec. Dites-vous que si vous n'arrivez pas premiers cette fois, ce sera probablement pour le mois prochain. A l'oeuvre donc, et courage!

JACQUELINE des ERABLES.

5 novembre 1919.

On devine tout de suite le caractère, les motifs, la portée d'une pareille initiative. Nos petits compatriotes de là-bas vivent et grandiront au milieu d'une majorité étrangère. Celle-ci, en général, ignore la vie française de ce pays, quand elle n'entretient point à son égard haine ou mépris. Pour tenir pleinement, dans ce milieu trop souvent indifférent ou hostile, le rôle qui leur convient, les Canadiens de race française ont besoin de connaître, leur vrai noblesse. Et quel moyen de la leur faire connaître, de leur en donner le très vif sentiment, que de les courber sur les pages de l'histoire nationale?

Les concours de la **Ligue** feront acquérir aux petits certaines notions précises; ils leur inculqueront — et c'est peut-être plus important encore — la conviction que l'histoire du Canada n'est pas une affection spéciale.

Sous une forme ou sous une autre, il faudrait que se répète partout l'initiative de Saint-Boniface. Oh! nous savons bien que tout un mouvement s'organise, que des manifestations comme celles de Carillon, de Lachine, que des conférences comme celles qui se donnaient récemment à Montréal contribuent à une meilleure connaissance de notre histoire; nous savons que, dans les écoles, le sujet est de plus en plus étudié mais, quoi que l'on ait fait jusqu'ici, ce n'est pas assez.

Il faut que l'étude de l'histoire du Canada devienne une passion, qu'elle s'impose par tous les moyens: conférences, discours, manifestations populaires, contes illustrés comme ceux de la Saint-Jean-Baptiste, etc. Il faut que tous les grands souvenirs soient commémorés, que tous les coins de terre sacrés par l'héroïsme ou le dévouement révèlent leur secret.

Nous avons pour cela tous les motifs du monde. Il nous faut comme les autres peuples rendre hommage à nos pères, tirer de leur vie des leçons pour l'avenir; notre situation particulière nous oblige à magnifier cet hommage, à pousser plus loin cette étude. Nous avons le devoir d'apprendre à ceux qui viennent ici, à ceux qui sont arrivés d'hier que ce pays a un passé, que ce passé fut le nôtre. La leçon a été donnée par un Anglo-Canadien dans le Clash: elle a fait impression sur plus d'un Canadien de langue anglaise. Il n'est pas sûr qu'elle n'ait pas apporté à maints Canadiens de langue française de nouveaux motifs de fierté.

Car c'est une haute leçon de philosophie historique qu'à la première page de son **Avenir du peuple canadien-français** formulait Edmond de Nevers: **Soyons fiers et nous serons grands!**

Omer HEROUX.

UNE LECON PRATIQUE

L'exemple de l'Ouest

L'Ouest nous apporte un nouvel exemple d'action pratique, efficace. C'est à la **Ligue des Demoiselles de langue française** de Saint-Boniface que nous avons le plaisir d'adresser notre hommage.

La **Ligue** vient donc d'instituer une série de concours d'histoire du Canada. Chaque mois les jeunes de là-bas seront invités à traiter, en deux ou trois cents lignes, un sujet d'histoire canadienne qui leur sera indiqué. Des prix, choisis naturellement parmi les livres du pays récompenseront les candidats heureux.

Concours d'Histoire du Canada

La Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française *a cru bon de prendre l'initiative d'un grand mouvement en faveur de l'étude de l'Histoire du Canada parmi les enfants. C'est pourquoi elle propose une série de concours dont le premier commencera au mois de novembre, et aura pour sujet: "La découverte du Canada".*

Les autres sujets seront pris dans "Les Contes Historiques" *de la* Société Saint-Jean-Baptiste, *de Montréal. (On peut se procurer ces contes en écrivant au* Comité de Propagande LaVérendrye, 39, Ave Provencher, Saint-Boniface. *Prix:* 15 sous franco.)

Nous faisons un appel pressant à tous les petits Canadiens et Canadiennes dont l'âme demeure toujours française malgré tous les obstacles, afin qu'ils viennent se retremper à la source même du patriotisme: l'histoire de leur beau pays. Nous espérons que les parents et tous ceux qui se dévouent à la cause de l'éducation se feront un devoir d'encourager cette oeuvre.

Le Comité accepterait aussi avec reconnaissance les dons généreux qui leur viendraient sous forme de livres de la part de tous ceux qui aimeraient à aider cette cause.

CONDITIONS DES CONCOURS.

1.—Il y aura un concours chaque mois.

2.—Les compositions devront être rendues pour le 15 de chaque mois, afin que l'on puisse les corriger et faire le choix des quatre meilleures, qui seront ensuite publiées dans la presse française.

3.—Pourront prendre part aux concours: 1o. Les enfants au-dessus de 14 ans qui fréquentent les écoles; 2o. Les enfants de 10 à 14 ans.

4.—Les compositions ne devront pas contenir moins de 300 mots pour la première catégorie, et pas moins de 200 pour la deuxième.

5.—Un prix sera donné pour la meilleure composition de chaque catégorie.

6.—Pour ne pas surcharger le Comité des Juges du Concours, il est entendu que chaque localité qui voudra bien concourir n'enverra que ses trois meilleures copies.

7.—Le premier sujet sera: "La découverte du Canada: But du découvreur. Ses difficultés. Leçons à tirer." (Les compositions sur ce sujet devront être rendues le 15 novembre.)

8.—Les points seront basés: 1o. Sur les connaissances historiques; 2o. Sur l'orthographe; 3o. Sur la forme.

9.—Les prix du premier concours seront: 1. Une Histoire du Canada; 2. "Autour de la Maison", par Michelle LeNormand.

10.—Chaque concurrent devra mentionner: 1o. Ses nom et prénom; 2o. Son âge; 3o. L'école fréquentée; 4o. L'adresse.

11.—Toutes les compositions devront être adressées à

LA LIGUE DES DEMOISELLES CATHOLIQUES
DE LANGUE FRANCAISE,
CASIER POSTAL 44,
SAINT-BONIFACE, MAN.

LE CANADA MUSICAL

Paul Dufault, le ténor, est parti pour faire une tournée de concerts de six semaines avec deux artistes et son "manager". Pendant ce temps il donnera dix-neuf concerts dans l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan, couvrant un parcours de sept mille milles. Voilà un fait inouï dans les annales musicales du pays. Le général Joffre a assisté à la représentation de "la Flûte enchantée" donnée à Wiesbaden; il occupait la loge de l'ex-empereur d'Allemagne. Les citoyens de Philadelphie ont entrepris une campagne pour obtenir une souscription de $1,000,000 pour l'entretien de l'orchestre symphonique de cette ville. Voilà des nouvelles importantes que donne le Canada Musical du 1er novembre. Toujours alerte et pimpante cette revue artistique devient de plus en plus attachante pour ses lecteurs. On y trouve des portraits très réussis des meilleurs artistes; ils forment une collection des plus intéressantes. Le Canada Musical est en vente chez les marchands de musique, chez les principaux libraires et dans les dépôts de journaux au prix de 10 sous. Pour les abonnements, s'adresser à Casier postal 1509, Montréal.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

LES SYNDICATS VOULUS PAR L'EGLISE

L'Eglise veut partout des syndicats catholiques. — L'opinion de Pie X. — Les évêques américains et la Fédération américaine du Travail.

Lundi, le 27 octobre 1919.

Toujours dans le but de bien montrer aux ouvriers catholiques que la règle établie par l'Eglise c'est que les ouvriers catholiques doivent, toutes les fois que cela est possible, se grouper en unions de leur croyance, citons maintenant le Pape Pie X.

Voici ce qu'il écrivait, en [illegible], au directeur de l'**Union économique italienne** chargée par le Saint-Siège de promouvoir et de diriger les oeuvres sociales catholiques en Italie:

"Quelques institutions [illegible] surtout promouvoir dans le sein de l'Union. Celles qu'on désigne sous le nom de Syndicats nous paraissent de la plus grande opportunité. Faites en sorte que ceux qui doivent en faire partie y soient convenablement préparés sur les devoirs et les droits des ouvriers chrétiens et sur les enseignements de l'Eglise et les documents pontificaux qui ont trait aux questions du Travail. La congrégation du clergé pourra être d'un grand secours. Ces associations nous tiennent à coeur parce que nous en [illegible] dans le développement [illegible] [illegible] de toute une catégorie d'ouvriers.

Ces syndicats voulus par Pie X et dont les membres doivent étudier, à la lumière des enseignements de l'Eglise, leurs droits et leurs devoirs, n'ont guère de parenté avec nos syndicats neutres, on le voit aisément.

Dans son encyclique aux évêques d'Italie, 11 juin 1905, le même pape demande aux prêtres [illegible] dans les limites de la justice et de la charité, la condition économique du peuple, en favorisant et en propageant des oeuvres qui tendent à ce but, celles surtout qui ont pour objet de bien discipliner les multitudes contre la tyrannie envahissante du socialisme et qui les sauvent tout ensemble de la ruine économique et de la désorganisation morale et religieuse."

Evidemment, Pie X ne tracerait pas aux prêtres une pareille ligne de conduite, si les ouvriers catholiques pouvaient à leur gré s'engager à [illegible] dans les organisations neutres.

[illegible] 1904, Pie X avait écrit au comte Medolago Albani, président de l'Oeuvre du Congrès, que celui-ci devait s'efforcer "non seulement de tenir ses adhérents éloignés de ces sociétés qui sont cause directe de perversion intellectuelle et morale mais encore de mettre tout en oeuvre pour éloigner ses membres, même de ces institutions neutres qui, destinées en apparence à la protection de l'ouvrier, ont un autre but que le principal qui est de procurer le vrai bien moral et économique des individus et des familles". "Continuez", lui disait-il encore, "à promouvoir et à diriger les unions professionnelles, ouvrières et patronales en établissant entre elles un bon accord".

Qu'est-ce à dire, sinon que Pie X prenait, dès ce temps-là, les mesures nécessaires pour donner aux ouvriers catholiques, des associations qui les mettraient à même de se passer des unions genre Fédération américaine du Travail ou Congrès des Métiers et du Travail qui, étant neutres, sont celles d'où le pape veut éloigner les ouvriers catholiques?

* * *

Puis, vint 1912, la grande controverse qui faillit diviser les catholiques d'Allemagne, sur la question de savoir si les ouvriers catholiques de ce pays pouvaient continuer à faire partie des syndicats chrétiens, — il ne s'agit pas de syndicats neutres, qu'on le remarque tout de suite — ou devaient se grouper en syndicats franchement catholiques.

La cause, finalement, fut portée devant Pie X dont le jugement est contenu dans l'encyclique **Singulari quadam** et peut se résumer ainsi: Les ouvriers catholiques, qu'ils soient d'Allemagne ou d'ailleurs, ne sont à leur place naturelle que dans les syndicats catholiques. "Il s'ensuit donc que, dans les contrées catholiques, il est nécessaire d'établir et de favoriser de toute manière les associations catholiques". Dans les contrées mixtes, on devra suivre la même règle de conduite, "partout où il paraîtra possible" ce n'est donc pas les difficultés qui en exemptent, mais l'impossibilité — "de subvenir, par elles, aux besoins divers des associés." En Allemagne, on devra maintenir organisations purement catholiques. les organisations purement catholiques.

En attendant les ouvriers catholiques d'Allemagne pourront continuer de faire partie des syndicats chrétiens; Ce n'était pas, on le voit, la permission de rester ou d'entrer dans le syndicat neutre dont le pape dit, au même endroit, que "ce serait faire oeuvre qui ne pourrait être approuvée d'aucune façon", dans les pays catholiques et dans ceux où des associations confessionnelles sont possibles, que de vouloir favoriser des organisations composées de catholiques et de non-catholiques." mais "il est bien entendu que, cette permission, le pape la donne à regret et que, ces associations chrétiennes, il ne consent qu'à les tolérer; elles sont un mal qui n'a pas son approbation. De plus, même cette tolérance — justifiées par de grosses raisons, comme l'intérêt supérieur du catholicisme en Allemagne — cessera le jour "où de nouvelles circonstances auront rendu cette tolérance inopportune ou illégitime". Enfin, les ouvriers qui seront inscrits dans les syndicats chrétiens devront appartenir en même temps à des associations catholiques où on leur enseignera leurs devoirs d'ouvriers catholiques; ils ne pourront faire partie des syndicats chrétiens que si ces derniers font les choses de façon à ne pas s'attirer les reproches de l'Eglise. Et les évêques devront exercer, sur ce point, une étroite surveillance.

Nous aurons à revenir sur tout cela plus tard, quand il nous faudra donner les raisons de ces directions des papes. Pour l'heure, tout ce que nous voulions prouver, c'est que l'Eglise n'entend pas badinage sur la qualité des unions ouvrières: elles les veut catholiques pour les catholiques, et si parfois, elle fait une exception à la règle, elle exige tant de garanties et accorde sa tolérance avec de telles réserves que c'est à décourager ceux qui veulent s'en servir. Et, si nous ne faisons erreur, les paroles de Pie X aux Allemands règlent ce point définitivement.

Dans les milieux internationaux, on prétend, parfois, que "certains petits abbés de Québec et de Montréal" font du zèle en tâchant d'aider à la formation de syndicats catholiques et en dénonçant les syndicats neutres. Si on voulait en croire certains agents de l'Internationale qui n'ont de catholique que leur extrait de baptême, certains autres aussi — les prêtres et les ouvriers qui se font les champions et propagateurs du syndicalisme catholique au Canada seraient "plus catholiques que le Pape" et ils agiraient contre l'esprit de l'Eglise. Nous avons lu ces choses-là dans le **Monde Ouvrier** et nous les avons entendues de nos oreilles, bien plus d'une fois, on peut nous en croire, et dans divers **milieux**.

On sait maintenant, pensons-nous, que ces plaintes sont faites par des gens qui sont moins catholiques que les papes dont nous avons cité les paroles.

Quelques **walking-delegates** prétendent aussi, parfois, que les évêques américains donnent aux syndicats neutres de la république voisine une approbation sans réserve et que ces mêmes évêques blâment le mouvement ouvrier catholique qui se propage si rapidement dans la province de Québec.

C'est une calomnie. Les évêques américains exercent simplement envers la Fédération américaine du Travail une tolérance que les circonstances leur imposent. Qu'ils aient approuvé ses principes sa neutralité, son programme; qu'ils se soient portés garants de l'orthodoxie de ses doctrines de la moralité de ces pompes et de ses oeuvres et de l'honnêteté de ses méthodes: jamais, au grand jamais! Et nous défions qui que ce soit d'en fournir un mot de preuve.

L'**Action Catholique.**

EVANGILE

XXIIIe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

(S. Matth., IX, 18-26.)

En ce temps-là, pendant que Jésus parlait aux disciples de Jean, un chef de la synagogue s'approcha de lui et l'adora, en disant: Seigneur, ma fille vient de mourir; mais venez, imposez vos mains sur elle, et elle vivra. Jésus, se levant aussitôt, le suivit avec ses disciples. Au même instant, une femme qui depuis douze ans était affligée d'une perte de sang s'approcha de lui par derrière, et toucha la frange de son vêtement; car elle disait en elle-même: Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie. Mais Jésus, s'étant retourné et la voyant, lui dit: Ma fille, ayez confiance, votre foi vous a sauvée; et à l'heure même cette femme fut guérie. Lorsque Jésus fut arrivé dans la maison du chef de la synagogue, et qu'il eut vu les joueurs de flûte et une troupe de gens qui faisaient grand bruit: Retirez-vous, leur dit-il, car cette fille n'est pas morte, elle n'est qu'endormie, et ils se moquaient de lui. Quand on eut fait sortir tout le monde, Jésus entra, la prit par la main, et la jeune fille se leva. Le bruit s'en répandit aussitôt dans tout le pays.



A NOS MORTS

M. J.-E. Collon, secrétaire-trésorier, a l'honneur d'accuser réception des sommes suivantes:

J.-G. Legrand, Winnipeg, $50; F. Chalieux, Winnipeg, $25; B. de Witte, Winnipegosis, $11; A. Laurent, Winnipeg, $2; L. Begou, Winnipeg, $2; H. Guyon, Saint-Boniface, $1; P. Colin, Saint-Boniface, $1; F. Sarraion, Saint-Boniface, $1; A. Duhalde, Kenaston, Sask., $1; H. Loire, Winnipegosis, Man., $2; M. l'abbé C. Lorrieau, Saint-Adolpre, $5; P. de Roquigny, Haywood, $10; J. Pantel, Beaconsfield, $1; A. Pisu, Winnipegosis, $2; Rév. P.-G.-J. Salaün, Pincher Creek, $3; S. Blanc, Saint-Boniface, $1; G. Pinaliault, Winnipeg, $1; L. Deleris, Winnipeg, $1; J. Verdiel, Saint-Vital, $1; A. Verdiel, Saint-Vital, $1; Mme Verdiel, mère, Saint-Vital, $1; M. Verdiel, Saint-Vital, $1; Mme Verdiel, Saint-Vital, $1; P. Simonot, Winnipeg, $10; F. de Sieyes, Winnipeg, $25; J. Duranthon, Winnipeg, $3; G. Viel, Saint-Boniface, $5; M. de la Giclais, Winnipeg, $50; Mme E. Barrellié, Winnipeg, $2.50; Mme S. Glenat, Winnipeg, $2.50; M. de Trémaudan, Ste-Rose du Lac, $2; H. Constant, Saint-Boniface, $5; Marc Sougu, Saint-Boniface, $1; A. Maginel, Grande-Clairière, $1; M. Mollot, Norwood, $25; L. Fourès, Winnipeg, $5; P. Sala, Winnipeg, $2; J. Collon, Winnipeg, $2; J. Vulliez, Saint-Boniface, $1; P. Seive, Winnipeg, $1; G. Lorémy, Saint-Boniface, $1; F. Mollot, Saint-Boniface, $1; V. Mager, Saint-Boniface, $25; J.-B. Cazal, Saint-Boniface, $1; E. Cazal, Saint-Boniface, $1; A. Guyon, Saint-Boniface, $1; V. Vigouret, Saint-Boniface, $1; Mme Bouchet, Saint-Boniface, $1; Mme Mullon, Saint-Boniface, $5; L. Bouchet, père, Saint-Boniface, $5; J. Soulas, Saint-Boniface, $2; L. Miffon, Winnipeg, $1; A. André, Saint-Boniface, $1; L. Sparfel, Winnipeg, $1; R. Ordonneau, Saint-Boniface, $1; P. Lafon, Winnipeg, $5; G. Duroux, Norwood, $2; G. Guinet, Grande Clairière, $1; Y. Counac, Dunrea, $2; A. Sebilleau, Winnipeg, $50; P. Detreux, Winnipeg, $1; A. Courbette, Winnipeg, $2; J. Bigourdau, Winnipeg, $1; P. Garcenot, Saint-Boniface, $2; F. Deniset, Saint-Boniface, $10; P. Salvat, Winnipeg, $1; J. Grymonpré, Norwood, $15; Mlles Ménage, Saint-Boniface, $2; J.-B. André, Saint-Boniface, $2; J. Perrin, Winnipeg, $1; Louis Marius, Saint-Boniface, $5; N. Pirotton, Norwood, $10; M. Kernaliguin, Saint-Brieux, $2; J. Bodin, Saint-Claude, $1; J. de Grandmaison, Lydden, $1; M. Lecointre, Winnipeg, $1; Ch. Rouat, Winnipeg, $2; Ray. Raynaud, Prairie Grove, $5; A. Griveau, Norwood, $5; Rév. P. Fabre, Duck Lake, $5. Total, $451.

Nous prions toute personne connaissant des Français qui n'auraient pas encore reçu de lettre à ce sujet de nous en faire connaître les adresses.

Adressez toute correspondance, mandats-poste ou chèques au secrétaire-trésorier, *J.-E. Collon, 300 Edifice Nanton, Winnipeg, Man. Tél. Main* 2143.

MENSONGES

Les dépêches du Royaume-Uni continuent de calomnier l'Irlande et de fausser la vérité, pour tenter de salir aux yeux du monde tout ce qui est irlandais. Elles parlent de "crimes" commis en grand nombre contre les loyeaux sujets de la Couronne, en Irlande, des "meurtres" d'hommes de police et de soldats anglais, et représentent l'Irlande comme une repaire de bandits et de criminels. Il y a peu de mois, au dire de Shane Leslie, peu suspect de sympathiser à fond avec les "rebelles", on a trouvé mort, dans un village d'Irlande, un magistrat de police de vie privée déplorable, qui s'était fait des ennemis dans son monde à cause de ses moeurs galantes; tout de suite les dépêches ont lancé au quatre vents la nouvelle de son assassinat par des **Sinn-Feiners.** Il appert aujourd'hui qu'il n'y a rien de vrai dans cela; l'homme est mort de la main des parents d'une femme qu'il avait déshonorée. Une toute récente dépêche, parue dans les journaux de Toronto et de Montréal, cite, comme exemple de l'anarchie qui règne en Irlande, — "**lawlessness,** — le fait que, de mai 1916 à septembre 1919, il y a eu dans les régions qui ne veulent plus du régime actuel seize meurtres bien comptés. Quelqu'un demande au **Catholic Register** de Toronto si l'autorité comprend dans ces meurtres celui d'un jeune éclaireur du comté de Clare, "au sujet duquel le jury du coroner a rendu un verdict de culpabilité contre des soldats de la garnison anglaise de l'endroit". Le fait qu'il y a eu 16 meurtres en Irlande en 41 mois n'est pas extraordinaire. Le **Statesman** de Londres prouve, à l'aide des statistiques officielles, empruntées aux publications des ministères anglais, que tandis qu'il s'est commis, en une période donnée, 6,329 délits relevant des tribunaux pénaux, en Irlande, il s'en est commis 25,207 en Ecosse et 66,389 en Angleterre, pendant le même temps. Pareillement, tandis qu'il y a eu 16 meurtres en Irlande en 41 mois, il y en a eu en trois mois en Angleterre 18, relevés dans les colonnes des journaux, selon le **Daily News** de Londres. Voilà qui fait bonne justice des mensonges colportés par les câblogrammes parus dans la presse du Canada. Le malheur, pour les Irlandais, comme pour les Canadiens français aux temps de la campagne antisconscriptionniste et pendant toute la guerre ici, c'est qu'il y a fort peu de quotidiens assez honnêtes pour rétablir res faits, même si on leur prouve que leurs informations étaient fausses ou calomniatrices.

G. P.

COMMERCE DES OEUFS ET VOLAILLES

Les avantages qu'offre le marché européen

Un coup d'oeil rétrospectif sur les marchés européens d'avant-guerre nous permettra de mieux comprendre les problèmes qui se dressent aujourd'hui devant nous. La Grande-Bretagne était alors, de tous les pays européens, celui qui importait le plus d'oeufs. Elle était suivie de près par l'Allemagne qui, elle, importait la plus grande quantité de volailles. Plus de 50 pour cent des oeufs achetés par la Grande-Bretagne venaient de Russie et le reste de plus de cinquante autres pays.

Au cours de la guerre le commerce a subi de nombreux changements. L'Ouest canadien, par exemple, a cessé de faire venir des oeufs de l'Est. Il en produit maintenant pour lui. Pendant douze ans la quantité d'oeufs que le Canada exportait en Grande-Bretagne n'avait cessé de décroître parce que l'Ouest absorbait notre production; mais en 1915 l'Ouest se mit à exporter et expédia vers l'Est un premier wagon d'oeufs; trois ans plus tard en 1918, plus de deux cents wagons d'oeufs arrivèrent de l'Ouest. Le Canada est entré dans le commerce d'exportation et tout indique qu'il y aura, cette année, une forte augmentation sur la quantité expédiée en 1918.

La Grande-Bretagne est le plus grand importateur

La Grande-Bretagne est toujours le plus grand importateur d'oeufs. Ses besoins actuels nous fournissent l'occasion que nous cherchons et ces besoins sont considérables. Un fait nous permettra d'en juger; quoique la production d'oeufs au Canada se soit beaucoup accrue, nos exportations au Royaume-Uni pendant la guerre ne se sont montées qu'à 1¼ pour cent de la quantité totale exigée par ce pays. L'année dernière la Grande-Bretagne a demandé sans trouver 170,000 tonnes d'oeufs.

En se retirant du commerce d'exportation des oeufs, la Russie laisse le Canada dans une excellente situation pour conquérir le marché anglais. Grâce à un système de classement, le Canada s'est établi une bonne renommée pour les oeufs portant la marque "Canada" ou "Canadien". Nos oeufs sont en haute réputation sur les marchés anglais.

Indépendamment du marché aux oeufs, l'Europe offre de belles occasions aux producteurs de volailles habillées. Au commencement de l'année, l'avenir du commerce d'exportation des volailles habillées était peu borné au Canada. Les commerçants avaient offert des prix élevés pour les produits, mais il leur était impossible de fréter des navires pour les expédier. Tout le fret était contrôlé par le Ministère anglais des expéditions et il était réservé pour l'expédition des viandes gelées. La situation était très critique. Les prix, d'abord élevés en janvier, s'abaissèrent en février et en mars. Le fret manquait toujours et les Etats-Unis attendaient la première occasion favorable d'expédier leurs produits. Grâce aux recommandations du Ministère de l'agriculture et du bureau de notre commissaire à Londres, nous réussîmes enfin à obtenir du fret et nous avons expédié depuis près d'un million de livres de volailles habillées aux marchés anglais. Les Etats-Unis font maintenant eux aussi des expéditions.

Les produits bien emballés se vendent mieux

Rappelons-nous sous ce rapport que, ordinairement, les volailles des Etats-Unis se vendent à un meilleur prix que les volailles canadiennes sur les marchés anglais. Elles sont mieux habillées. Pour soutenir la concurrence il faut donc veiller à ce que nos volailles soient habillées et emballées d'une façon aussi bonne et aussi uniforme que celles de quelques-unes des grandes maisons des Etats-Unis.

Les gouvernements, les gens intelligents et le public en général prennent actuellement un très vif intérêt dans l'industrie avicole. Cette industrie a un avenir prochain. Un fait significatif, c'est que le congrès international de l'aviculture convoqué à Londres en mars dernier a été le premier congrès spécial industriel qui ait été tenu depuis la fin des hostilités. Les prévisions actuelles sont brillantes. Si le Canada arrivait à tripler sa production avant l'automne prochain, nous trouverions encore à vendre tous nos produits en Europe car il n'y a que très peu de concurrence. D'autres pays cependant ne restent pas inactifs. L'Italie et la Roumanie comptent avoir des oeufs à vendre cet automne. La Chine en expédie de grandes quantités sur la Grande-Bretagne et la concurrence redeviendra plus vive lorsque tous les grands pays producteurs d'oeufs du monde reprendront leur commerce et se mettront à expédier aux quelques pays importateurs.

Voilà le problème auquel nous devons faire face, d'une façon nationale et internationale. Il semble que le seul moyen de le résoudre est de travailler à abaisser le coût de la production sur la ferme et à augmenter la consommation au pays et à l'étranger.

UN PEU DE TOUT

Ne le faites pas exprès!

Ma foi, on dirait que certains papas le font exprès pour faire prendre la terre en grippe par leurs enfants. Petit Pierre a 12 ans. Il arrive de l'école à 4 heures. Tu vas traire les vaches, donner à manger aux porcs, faire boire les chevaux dedans, les soigner comme il faut, ramasser les oeufs, pomper un peu d'eau, emporter une brassée de bois pour allumer le poêle.

"Et, n'oublie pas d'apprendre tes leçons avant de te coucher."

Et le père s'habille pour aller veiller. Allons, ne le faisons pas exprès pour écoeurer nos enfants du travail de la terre!

Ventilateurs.

Voulez-vous qu'il n'ait pas de "sort" dans vos étables ce printemps? Alors installons tout de suite un bon système de ventilation.

Tout appareil de ventilation comprend de bonnes prises d'air et un bon tuyau ou conduit pour laisser sortir l'air impur. Que l'une ou l'autre de ces choses manquent, la ventilation est mauvaise.

L'air pur est excellent pour tous les êtres vivants... même pour les animaux. Donnons donc du soleil et de l'air pur à nos animaux. Nous les privons assez d'autres choses!

A méditer.

Il y a dans le travail des champs quelque chose de primitif des intentions providentielles et du premier commandement que Dieu donna à l'homme: "tu mangeras ton pain à la sueur de ton front".

Du soleil!

Du soleil et l'air pur, laissons-en pénétrer dans nos étables, dans nos maisons.

La [illegible] et [illegible] genre nouveau de construction ont fait un tort considérable à l'hygiène chez nos cultivateurs. Ayons donc la précaution d'installer un petit ventilateur dans chaque chambre à coucher, et un bon carreau dans la cuisine. Il y va de la santé de nos enfants.

Autour de la Ferme





AIDONS LA LUZERNE A HIVERNER

La faculté de donner des récoltes avantageuses plusieurs années de suite, sans nouveaux semis, est l'un des avantages principaux de la luzerne; il est donc clair que la luzerne doit pouvoir résister à l'hiver, sans cela sa culture ne saurait être un succès. Il est clair également que l'on doit prendre toutes les précautions pour que la récolte hiverne dans le meilleur état possible.

La luzerne a besoin de soins particuliers sous ce rapport. Un peu délicate de nature, elle souffre beaucoup de l'hiver dans un climat froid, à moins qu'elle ne soit l'objet de soins intelligents. Ceci a été à maintes reprises et bien des échecs dans les progrès de la luzerne au Canada proviennent du fait qu'elle n'a pu résister à l'hiver.

On a beaucoup insisté sur le choix de la variété qui fournit, dit-on, la meilleure garantie contre les dommages de l'hiver. Il a été démontré, en effet, que certaines variétés, dans des conditions rigoureuses, peuvent hiverner sans souffrir, tandis que d'autres, moins rustiques, souffrent beaucoup ou périssent entièrement. Il ne saurait y avoir de doute relativement à l'importance d'employer les meilleures variétés, c'est-à-dire celles qui peuvent résister à l'hiver. Mais d'autre part c'est une erreur de croire qu'une variété suffisamment rustique doit toujours hiverner en parfait état, simplement parce qu'elle est rustique. Il est très vrai qu'une variété soi-disant rustique peut mieux résister à un hiver rigoureux qu'une variété plus tendre. Mais même une variété très rustique peut succomber lorsque les conditions de climat sont très défavorables ou que la récolte n'est pas bien entretenue. Nous en avons eu la preuve l'hiver dernier dans plusieurs parties du Canada où les variétés les plus rustiques ont péri complètement dans certains endroits.

Pour faire en sorte qu'une luzernière puisse résister à l'hiver, que ce soit une luzernière d'un an ou de plusieurs années, il est essentiel qu'elle soit en mesure, au moment où l'hiver arrive, de se protéger contre les conditions rigoureuses qui peuvent menacer de la faire périr pendant l'hiver. La meilleure protection contre l'hiver que la luzerne puisse recevoir sous un climat canadien, est une bonne couche de neige. Il s'en suit donc qu'une luzernière doit être dans l'état voulu pour retenir la neige qui peut tomber. En d'autres termes, une luzernière ne doit jamais être broutée jusqu'à ras terre vers la fin de l'automne. Il ne faut pas non plus qu'elle soit coupée si tard dans la saison qu'elle ne puisse faire une nouvelle pousse suffisante pour retenir la neige. On doit donc toujours laisser une bonne pousse pour la protection d'hiver.

M.-O. MALTE, Agrostographe du Dominion.

TRIEZ VOS SEMENCES

Profitez de l'hiver pour trier vos semences et rejeter celles qui ne sont pas saines, et vous aurez de bonnes récoltes. Quelque prolifique que soit une variété, si les semences sont malades vous n'aurez rien.

Traitez le grain de semence contre la carie. *Cette maladie ruine la farine et enlève au blé toute valeur alimentaire. Traitez la semence avec de la formaline, cela ne coûte que quelques centins par boisseau. Vous pouvez traiter le grain quand vous voulez en hiver et le déposer dans des sacs propres après qu'il est sec. Le grain traité à la formaline peut encore servir de nourriture aux bestiaux, tandis que le grain traité à la couperose bleue est un poison. (Voir bulletin No 73, fermes expérimentales, ou la circulaire d'exposition No 24.)*

Préparez-vous de bonne heure à prévenir la rouille. *Choisissez le meilleur grain pour la semence, de préférence une variété régulière hâtive. Battez-le dans une machine propre. Ne le battez pas trop serré, cela abime le grain et sa vitalité. La semence ne doit pas contenir de mauvaises herbes. Faites un large emploi du crible (tarare). Enlevez tous les grains légers, mal nourris, car c'est généralement un signe qu'ils ont été affaiblis par les maladies comme la rouille, l'anthracnose, la galle ou par la gelée. Efforcez-vous d'obtenir une semence de grosseur uniforme, composée de grains lourds, bien vigoureuse, d'une pousse plus rapide et qui murira plus tôt. Semez de bonne heure au printemps, la récolte murira plus tôt et échappera ainsi aux ravages de la rouille. (Consultez le bulletin No 33, deuxième série, fermes expérimentales et l'affiche en couleur sur la rouille, circulaire No 12.)*

Protégez les légumes. *Choisissez des semences saines. Le panais, le céleri, les concombres, les courges, les fèves et les pois, etc., portent souvent des germes de maladie. L'emploi de semence saine est à peu près la seule garantie contre la nielle du panais et du céleri, la brûlure du concombre, du melon ou de la courge ou l'anthracnose de la fève. Examinez toutes ces semences pendant l'hiver et ne choisissez que celles qui sont parfaites. Rejetez toutes les semences petites, tachées, mal formées, ou vous aurez sûrement des pertes dans la récolte. Vous pouvez spécialement éviter l'anthracnose des fèves et des pois, qui se répand d'une façon alarmante en enlevant toutes les semences tachetées. Enlevez les pois et les fèves qui ont la moindre tache brune. Ils sont plus dangereux que les semences entièrement brunes ou mortes. Ces dernières peuvent encore pousser, mais elles produisent un nombre énorme de spores de champignons qui propagent très rapidement ces maladies.*

M.-O. MALTE,
Agrostographe du Dominion.

On s'en va encore.

La conscription a fait dans les rangs des cultivateurs une nouvelle trouée.

Nos jeunes des villes qui ont été arrachés à leur travail par cette loi néfaste ont été remplacés par des habitants de la campagne qui ne sont pas retournés et qui ne retourneront pas sur la terre. Quand la débâcle finira-t-elle?

Le recensement de 1921 nous réserve des surprises désagréables!

Encore les comptes.

Il n'y a pas assez de cultivateurs qui tiennent leurs comptes. C'est bien dommage.

Sans une bonne comptabilité agricole, pas de progrès possible en agriculture. On marche sur des "à peu près" et, ce n'est pas riche des "à peu près".

De la lumière!

Préparez-vous à en faire entrer dans vos étables cet hiver. Pour cela lavez vos vitres s'il y a des fenêtres, et s'il n'y a pas ou peu de fenêtres, armez-vous d'une scie et d'un marteau et vite, posez des châssis. Dans bien des cas, c'est un excellent moyen de prévenir les sorts!

Les poulettes.

Il est grand temps de donner à vos poulettes un soin particulier si vous voulez qu'elles vous donnent des oeufs en décembre. Les oeufs sont et seront excessivement chers cette année. Prenons les moyens d'en produire.

Vieilles poules.

Si vous êtes dans l'obligation de garder des vieilles poules, et j'entends par vieilles poules celles qui ont un an au plus, ayez au moins la précaution de choisir les bonnes pondeuses. Si vous choisissez à l'oeil et sans indication, vous garderez des mauvaises pondeuses qui ne paieront pas leur sel.

Le moyen à prendre.

Mais, comment reconnaître les bonnes pondeuses?

Le procédé est assez simple. Choisissez celle dont les pattes et le bec sont devenus **blancs**. Plus une poule a donné d'oeufs plus ses pattes et son bec ont blanchi.

Pour les poulettes, choisissez les têtes délicates puis examinez le bassin. Celles dont le bassin c'est-à-dire la partie comprise entre le bréchet et les os qui terminent l'épine dorsale,— est large de quatre doigts seront de bonnes pondeuses.

Lisez.

Voici l'hiver avec ses longues soirées. Profitez-en pour lire votre page agricole, votre journal d'agriculture, etc....

LE MEILLEUR FONDEMENT

Trente ans est une longue épreuve. L'Elixir Américain de Vin Amer de Triner a été mis sur le marché en 1890 et a subi avec succès cette longue épreuve. Il a aujourd'hui la réputation d'être un des meilleurs remèdes. Ses fabricants s'en tiennent toujours à la grande règle formulée par Andrew Carnegie: Donnez au consommateur mieux que ce qu'il escompte. La réputation de produire ce qu'il y a de mieux est le meilleur fondement à désirer. Des milliers de ceux qui ont souffert de manque d'appétit, de maux de tête, de nervosité, etc. ne manquent jamais de recommander ce remède à leurs amis. Ils savent qu'il aide. Des milliers d'autres se sont convaincus que le tonique Angelica Amer de Triner est un excellent restaurateur de l'énergie, que le Sédatif contre la Toux de Triner est sans rival contre les froids et les rhumes, que le Liniment de Triner soulage promptement dans les cas de rhumatisme et de névralgie. Votre pharmacien vend tous ces remèdes. Joseph Triner Company, 1333-1343, avenue Ashland Sud, Chicago, Ill.

En Province

ABBEVILLE

Nous avons au milieu de nous, depuis quelques semaines, M. J. Desharnais, comme instituteur à l'école du village. Espérons que nous le garderons longtemps, car les instituteurs sont si rares que nous pouvons nous compter heureux d'avoir trouvé un si bon maître.

* * *

On nous annonce une soirée de paniers pour le 12 novembre, au profit de l'église. Qu'on se le dise et qu'on se rende en foule pour 8 heures.

* * *

Le 20 octobre, nous apprenions la mort de M. J.-E. Levacque, de cette paroisse, à l'hôpital de Saint-Boniface, à la suite de l'opération de plusieurs abcès dans les intestins. Nos sympathies à Mme Levacque, qui lui survit, et à toute la famille si cruellement éprouvée. Le défunt a été enterré à Saint-Eustache, et un service a été chanté à Abbéville le 27 octobre pour le repos de son âme.

* * *

Nous avons quelques quarts de sections à vendre à bas prix autour de l'église ici. Avis à ceux qui veulent se placer dans un centre complètement français de se hâter, car les étrangers sont déjà près de s'en emparer.

Le Canadien Nord a déjà mis en vente des lots à Deerhorn (gare d'Abbéville). Ceux qui aimeraient à s'installer à la gare et commencer le nouveau village projeté à la gare, peuvent s'adresser pour l'achat de lots ou de terres à Casier 610, Abbéville, Man.

M. le Curé P.-E. Hulde, est allé dire la messe à la mission d'Ashern, le 2 novembre, et continuera à desservir cette mission tous les premiers dimanches du mois, nous a-t-il annoncé.

Woarheid.

STE-ANNE DES CHENES

M. André Parent et M. Édouard Parent, de Sainte-Anne des Chênes, nous quittaient la semaine dernière pour demeurer à Saint-Boniface. Nous espérons les revoir parmi nous avant longtemps.

PROPAGANDE!

Liste des brochures, tracts et volumes que l'on peut se procurer au Comité de Propagande LaVérendrye, St-Boniface:

DE "L'ACTION FRANCAISE"

- "Almanach de la Langue Française": 1917 ..... $ .15
- "Almanach de la Langue Française": 1918 ..... $ .15
- "Almanach de la Langue Française": 1919 ..... $ .20
- "Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx ..... $ .10
- "La Veillée des Berceaux": Edouard Montpetit ..... $ .10
- "Refrains de Chez Nous" ..... $ .10
- "La Langue Gardienne de la Foi": Henri Bourassa ..... $ .25
- "La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J. ..... $ .10
- "Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx ..... $ .10
- "La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain ..... $ .10
- "Pour la Défense de nos Lois Françaises": A. Perreault ..... $ .25
- "La Déportation des Acadiens": Henri d'Arles ..... $ .10
- "La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx ..... $ .75
- "Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx: Edition de luxe ..... $ .60
- Edition Populaire ..... $ .25

DE LA L. R. F. A., ETATS-UNIS

- "Le Français dans nos Ecoles" ..... $ .05
- "La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin ..... $ .05
- "La Reconstruction Sociale" ..... $ .05
- "Le Français dans le New-Hampshire": Abbé Henri Beaudé ..... $ .05
- "Nos Légitimes Aspirations": Abbé Geo. Courchesne ..... $ .05

DIVERS

- "Les langues et les nationalités": Un Sauvage ..... $ .25
- "Histoire Acadienne": Abbé Lionel Groulx ..... $ .10
- "Silhouettes Paroissiales": R. P. Louis Lalande, S.J. ..... $ .75
- "Le Petit Monde": Louis Dupire ..... $ .50
- "En veillant avec les Petits de Chez-nous": Abbé J.-G. Gélinas ..... $ .75
- "Au Foyer": Abbé J.-G. Gélinas ..... $ .20
- "Les Récits Laurentiens": Frère Marie-Victorin, des E. C.: Edition reliée et cartonnée ..... $ .75
- Edition brochée ..... $ .60
- "Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe ..... $ .60
- Edition populaire ..... $ .25
- "Contes Historiques" en images ..... $ .15
- "L'Instruction Obligatoire" ..... $ .05
- "L'Ecole Obligaoire": Mgr L.-A. Paquet ..... $ .05
- "Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P. ..... $ .05
- "Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa ..... $ .10
- "L'Ecueil Démocratique": Mgr L.-A. Paquet ..... $ .10
- "La Faillite de l'Autorité dans la Société et la Famille" ..... $ .10
- "L'Eglise Catholique au Canada" ..... $ .10
- "Les Choses qui s'en Vont": Fr. Gilles, O.F.M. ..... $ .25
- "Notre Jeunesse": Guy Vanier ..... $ .10

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis.

Adressez vos commandes à:
COMITE DE PROPAGANDE LAVERENDRYE,
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

ST-NORBERT

Dimanche le 23 nov. prochain à la Salle de l'Académie Ritchot, sous le haut patronage de Mr. le curé, sera donnée une partie de cartes, suivie d'un goûter; plusieurs objets utiles et de valeur seront mis en vente. Le but de cette partie de cartes est de venir en aide à nos orphelins de St-Boniface.

Qu'on se le dise afin d'y avoir foule.

Charité.

* * *

Lundi, le 20 courant, M. Ulysse Campeau unissait sa destinée à celle de Mlle Eva Dupas, de Toutes Aides.

Les heureux mariés arrivèrent à Saint-Norbert le 27 octobre, où un nombre de parents et d'amis les attendait. Un superbe souper fut servi sous le toit de la maison paternelle. M. l'abbé G. Cloutier, en termes éloquents, souhaita la bienvenue aux nouveaux époux.

Après le repas il y eut chants, déclamations et jeux. Chacun se retira à une heure avancée dans la nuit, enchanté de sa soirée.

* * *

C'est novembre déjà. L'automne, le bel automne si riche en parures, si prodigue en paysages enchanteurs, s'est-il déjà enfui? Mais si vite! direz-vous. Oui, très vite en effet, car sa silhouette s'est-elle à peine dessinée à l'horizon que déjà elle s'évanouit.

Adieu le parfum des fleurs, les notes mélodieuses de l'oiseau national, les notes mélancoliques de l'oiseau nocturne. Seuls les grands arbres, dépouillés, pleurent silencieusement leur orgueilleuse verdure. Le sol en est jonché et nous foulons aux pieds de essaims de feuilles mortes. Chacune semble une larme, et dans son discret vol aérien elle soupire contre les volontés du Hasard. Y a-t-il beaucoup de génie dans une larme? Hélas que trop.

Que c'est grandiose, un paysage d'automne! Le beau trompe, mais le sublime ne lasse jamais. Dans l'espace éclatant de splendeur souveraine, l'écho de la plus petite chose dit: "Souvenir." Oui, quand vient la saison où les fleurs meurent, quand vient le tournant de la route, il ne faut pas non plus oublier nos chers défunts. Unissons nos faibles voix à celle du glas funèbre et demandons à Dieu les joies éternelles pour ceux que nous aurions voulu chérir et caresser plus longtemps ici-bas. Leurs âmes immortelles planent sur nos têtes et nous chantent des cantiques d'espérance.

Oui, espérons et prions durant ce dernier mois consacré spécialement à honorer la mémoire de nos chers trépassés.

Brise du Soir.

SAINT-LAURENT

Le bazar donné à Saint-Laurent au profit de l'école a été un grand succès. Les Franciscaines Missionnaires de Marie offrent leurs plus sincères remerciements à Madame la Présidente et aux dévouées contestantes, aussi les charitables paroissiens de Saint-Laurent et des villages voisins, spécialement Sainte-Rose du Lac dont l'admirable générosité et le vif intérêt pour cette oeuvre sont dignes d'éloges.

... jet d'une conférence spéciale qui sera tenue sous peu.

Le traité de paix bulgare sera signé dans quelques jours et l'on parvient au conseil à en venir à une entente au sujet de la question roumaine on établira en Hongrie un gouvernement et on négociera le traité avec lui. Mais que ces questions soient résolues ou non, la conférence se terminera avant le premier janvier prochain.

MEADOW PORTAGE

Naissances

Le 25 septembre. — Joseph-Arthur-Georges, fils de Joseph Burelle et de Orise Gaudry. Parrain et marraine: M. et Mme Ovila Gaudry.

Le 24 octobre, à Labreville.— Marie-Paule-Dorothée-Gertrude, fille de Napoléon Paradis et de Cordélia Burelle. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Côté, de Labreville, Man.

Un ami.

LA SALLE

M. Philibert Bourgeois, de Swan Lake, était en visite chez son beau-frère, Louis Hogue. C'est avec un grand regret que nous le voyons partir.

* * *

M. et Mme Louis Hogue font part à leurs amis de la naissance d'un garçon qui porte les noms de Joseph-Georges-Modeste, Parrain et marraine: M. et Mme Georges Roy, de Pine River.

* * *

Mme Modeste Gaudry et Mlle Jeanne Gaudry, de Mulraney, Sask., sont en visite chez leurs parents à La Salle.

Charlotte.

LA DISETTE DE CHARBON A PARIS

Paris, 6. — Afin de réduire la consommation du charbon le préfet de la Seine a ordonné aux cafés de fermer à minuit plutôt qu'à une heure.

Interviewé par la Fédération du Travail au sujet des moyens à prendre pour prévenir la fermeture des industries à cause de la disette de charbon le ministère de la reconstruction a déclaré que la situation serait améliorée vers le 15 novembre.

L'aviseur municipal de Paris a soumis un projet visant une production plus intense de charbon: il recommande que l'on exige des mineurs deux heures supplémentaires par jour et qu'on leur accorde des gratifications encourageantes.

UNE FORTE TEMPETE DE NEIGE

Montréal, 6. — Québec et le Canada est ont fait la première expérience de la température d'hiver alors qu'une grosse tempête de neige se changea bientôt en grésil. Les lignes télégraphiques entre cette ville et les provinces maritimes ont été fortement endommagées. La ligne principale du téléphone entre Montréal et Sherbrooke et les cantons de l'Est s'est brisée hier.

COURS DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

LUNDI, LE 10 NOVEMBRE

BLE	
No 1 Nord déchargé	$2.15
No 2 Nord déchargé	2.12
No 3 Nord déchargé	2.08
No 4 Spécial	2.02
No 5 Spécial	1.91
No 6 Spécial	1.81
Track	2.15
Rejeté No 1	2.04
Rejeté No 2	2.01
Rejeté No 3	1.96
"Smutty" No 1	2.06
"Smutty" No 2	2.03
"Smutty" No 3	1.99
Criblures. La tonne	21.00
AVOINE	
No 2 C. W. déchargé	$ .86 1/4
No 3 C. W.	.84 1/2
Fourrage. Extra	.85
Fourrage 1	.82 1/4
Fourage 2	.80 1/2
Rejeté	.75 1/2
Track	.84
ORGE	
No 3 C. W.	$1.52 1/8
No 4 C. W.	1.47 1/8
Rejeté	1.35 1/8
Fourrage	1.35 1/8
Track	1.44 1/8
LIN	
No 1 C. W. déchargé	$4.95
No 2 C. W.	4.91
No 3 C. W.	4.40
Rejeté	4.40
Track	4.95
SEIGLE	
2 C. W.	$1.42 3/8

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

LUNDI, LE 10 NOVEMBRE

"Steers."—	
Excellent	$10.00 à $11.00
Bons	$8.50 à $9.75
Moyens	$7.25 à $8.25
Ordinaires	$5.50 à $6.75
"Feeders" et "Steers".—	
De choix	$8.75 à $10.00
Bons	$6.25 à $8.50
"Stockers", "Steers" et taures.—	
De choix	$6.75 à $8.00
Bons	$5.50 à $6.50
"Bulls".—	
Excellents	$5.50 à $6.00
Ordinaires	$5.00 à $5.25
"Oxen".—	
De choix	$7.25 à $8.00
Bons	$6.00 à $6.75
Moyens	$5.00 à $5.75
Taures: De boucherie.—	
Excellentes	$8.50 à $9.50
De choix	$6.50 à $8.25
Veaux.—	
Légers. De choix	$8.00 à $9.00
Lourds. De choix	$6.75 à $7.75
Ordinaires	$5.50 à $6.50
Cochons.—	
Choix	$15.50
Lourds	$12.50 à $13.50
Truies	$11.50
Légers	$13.50 à $15.00
Moutons.—	
Agneaux	$11.50 à $12.50
Ordinaires	$7.50 à $8.50
Moutons	$8.00 à $8.50
Ordinaires	$6.00 à $7.00
Vaches.—	
De choix	$8.50 à $9.25
Bonnes	$6.50 à $8.00
Moyennes	$5.25 à $6.25
"Canners"	$4.50 à $5.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Du "jobber" au detailleur—	
Cartons	$ .60
Libres	$ .54
Beurre.—	
Crêmerie. Au détailleur	$ .58—.60
De ferme. Aux cultivateurs	$ .44—.45
Légumes.—	
Patates. Lot de 10 minots	$1.10
Navets. Le cent	$3.00
Carottes. Le cent	$4.00
Betteraves. Le cent	$2.00
Oignons du Manitoba. Le cent	$4.00
Choux. Le cent	$2.00
Céleri, Manitoba. La douz.	$ .90
Choux-fleurs. La douzaine	$2.50
Oignons. Col-Brit. Le cent	$5.00
Pommes. Col.-Brit.	$3.50

Farine—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant aux marchands de la ville.

Five Roses. Sac de 98 livres	$5.35
Five Roses. 2 sacs de 49 livres	5.45
Five Roses. 4 sacs de 24 liv.	5.55
Purity. Sac de 98 livres	5.35
Purity. 2 sacs de 49 livres	5.45
Purity. 4 sacs de 24 livres	5.55
Royal Houseold. Sac de 98 liv.	5.35
Royal Household. 2 sacs de 49	5.45
Royal Household. 4 sacs de 24	5.55
Maple Leaf. Sac de 98 livres	5.35
Maple Leaf. 2 sacs de 49 livres	5.45
Maple Leaf. 4 sacs de 24 livres	$5.55
Gruau	$4.20—$4.50

Alimentation—

	Son	Gru
Winnipeg	$40.00	$50.00

(Domestique) f.o.b. Winnipeg.)

"Red Top" No 1	$24.00
"Red Top" No 2	$22.00
No 1 "Upland"	$22.00
No 2 "Upland"	$20.00
No 1 "Timothy"	$30.00
No 2 "Timothy"	$28.00

ON PREVOIT LA FIN PROCHAINE DU CONSEIL SUPREME A PARIS

Les bureaux des Affaires étrangères règleront les questions internationales encore en suspens. — La Conférence se terminera avant janvier

Paris, 6. — Le conseil suprême est à faire le relevé des questions qui n'ont pas été mises à l'étude et qui resteront sans solution à la fin de la conférence afin d'en disposer.

Un certain nombre de problèmes seront soumis à une commission de co-ordination. La commission des réparations, qui doit rester à Paris, aura un personnel considérable et devra décider des questions qui ont trait à l'exécution du traité de paix allemand.

Un grand nombre de questions que l'on a discutées à la conférence de paix ne faisait pas à proprement parler partie des négociations. Ainsi ces questions que l'on a discutées à la conférence parce que les chefs des gouvernements y étaient, seront dès maintenant remises aux bureaux des Affaires-Etrangères qui devront y voir.

Fiume et l'Adriatique

On a proposé de charger les différentes capitales de la solution de ces questions mais certains pays s'y sont opposés en déclarant que le conseil suprême avait autant le droit de s'en occuper que ceux qui devaient leur succéder. On espère encore que le conseil suprême résoudra la difficulté au sujet de Fiume et de la côte adriatique. Les négociations dans ce but se font régulièrement. Le ministre italien des Affaires Etrangères, Tomasso Tittoni, est malade actuellement, mais les autres membres de la délégation italienne négocient avec les autres délégations.

Turquie et Russie

On s'accorde généralement à dire que le conseil ne prendra pas présentement en considération la solution des problèmes russe et turc mais on déclare cependant que le sort de la Turquie fera l'ob-

Les Etats-Unis sont menacés d'une disette de charbon

Washington, 6. — Quoiqu'ils espèrent voir la grève des mineurs se terminer comme résultat des procédures que l'on intentera samedi les officiers du gouvernement cependant, renouvellent leurs efforts aujourd'hui afin de prévenir le malaise presque certain qui résultera de la fermeture des mines. Le pays consommant trois fois plus de charbon qu'il en est produit par les mines; la commission des chemins de fer et l'agence de distribution de charbon, par son bureau central récemment créé, a donné avis de ne pas distribuer de charbon pour être chargé dans les navires étrangers, présentement dans les ports de mer américains.

Afin de répondre aux demandes réitérées des milieux qui souffrent de la disette de charbon la commission des chemins de fer a fait expédier tous les chars de charbon dont elle pouvait disposer afin de remédier autant que possible à cet état de chose.

Les trains

Le directeur-général des chemins de fer a donné ordre d'éliminer tous les trains supplémentaires mais on ne songe pas à réduire d'une manière générale le service des trains réguliers.

La première réduction générale dans la transportation est un ordre du gouvernement qui vient de défendre de charger les soutes à charbon étrangères. Le comité central avertit cependant que les navires américains devaient avoir leur approvisionnement régulier mais que les navires étrangers auraient à attendre. C'est d'ailleurs ce qui fut décidé en Angleterre lors de la dernière grève des mineurs anglais. On ne saurait dire les conséquences de cette décision car on ne sait pas encore le nombre de navires étrangers qui sont aujourd'hui aux Etats-Unis.

Il semble que le gouvernement ait voulu donner toute la préférence au service des chemins de fer. Ce règlement de préférence sera observé à la lettre car la quantité de combustible dont on dispose actuellement est à peine suffisante à répondre aux besoins urgents du pays et à approvisionner le transport maritime.

Le procureur général adjoint M. Ames a déclaré, hier soir, en quittant Washington pour se rendre à Indianapolis que l'attitude du gouvernement était toujours la même et qu'il tenterait d'obtenir le renouvellement de l'injonction temporaire.

FORMATION DU CABINET ONTARIEN

Toronto, 5. — Retiré loin des journalistes et des gens en quête de nouvelles le premier ministre E. C. Drury est à travailler à la formation de son cabinet. Personne n'est admis à approcher M. E.-C. Drury si ce n'est le secrétaire du parti des Fermiers-Unis, M. J.-J. Morrison.

Aucune information ne nous est parvenue au sujet du choix fait par le premier ministre mais on peut conjecturer avec assez de certitude que le procureur général sera M. Waldronn, un avocat qui s'est grandement intéressé au mouvement fermier et qui a été pendant quelques années rédacteur au "Farmer's Sun".

M. Walter Rollo, député de West Hamilton et chef du parti ouvrier aurait déclaré que son parti appuierait les Fermiers-Unis pour la mise en vigueur de la loi de la tempérance. Il aurait dit que la mandat que le peuple leur a donné exigeait qu'ils appuient la loi de la tempérance.

A la Législature tout est tranquille. Sir James et ses ministres s'occupent aux affaires de routines. Les employés voient d'un mauvais oeil le changement de gouvernement car on craint qu'il n'y ait un balayage tout prévu pour la première heure.

Les derniers rapports définitifs nous parviennent lentement. 61 des 107 circonscriptions électorales dont on a reçu les rapports exacts donneraient aux différents partis les votes suivants:

Conservateurs	225,083
Libéraux	188,802
Fermiers-Unis	166,250
Ouvriers	65,870
Indépendants	20,952

Le peuple de la Hongrie regrette la monarchie

Berlin, 7. — Une dépêche de télégraphie sans fil reçue ici de Vienne annonce que l'archiduc Otto est à la veille d'être proclamé roi de Hongrie.

Budapest, 7. — Le parti monarchique a lancé un manifeste disant que bien qu'il soit anxieux de rétablir la monarchie au pays, il ne favorise le remplacement sur le trône d'aucun membre de la famille des Hasbourg. Ce manifeste a été lancé à la suite de la rumeur qui voulait que l'archiduc Otto, âgé de sept ans, fût placé sur le trône sous une régence.

LES EVENEMENTS

UN FIASCO DES ORANGISTES

Ottawa, 4. — L'honorable Martin Burrell, secrétaire d'état, a déposé hier aux communes le rapport de l'enquête sur l'incident de Guelph.

Les juges ont examiné une à une les accusations portées par le Rév. Kennedy Palmer et par Sir Sam Hughes, et toutes celles concernant l'attitude du ministre de la Justice en cette affaire, ils ont répondu par une fin de non recevoir.

Voici un résumé de ce rapport: l'accusation portée par le Rév. M. Palmer disant que le département de la Justice à Ottawa a empêché le bureau militaire de Guelph, d'obtenir des informations au sujet de la situation militaire de certains personnages du noviciat de Guelph, n'est nullement fondée.

L'accusation à l'effet qu'en arrêtant l'enquête du bureau militaire de Guelph, le Département de la Justice a accordé des privilèges spéciaux à une institution qui aurait du être mis sur le même pied que les autres institutions du même genre est déclarée dans le rapport elle aussi non fondée.

Une décision semblable est rendue au sujet de l'accusation disant que le département de la Justice, par l'intermédiaire de son ministre, a empêché que des jeunes gens d'âge militaire, demeurant dans cette institutions, fussent enrôlés sous les drapeaux.

Aucun témoignage entendu n'a prouvé non plus que la censure de la presse a été influencée par un Ministre de la Couronne et a pu laisser croire que une protection spéciale était accordée à l'institution de Guelph.

Quant aux accusations portées par Sir Sam Hughes, les Juges déclarèrent que celle du gouvernement de n'avoir pas fait enrégistrer pour l'examen médical pour le service, les occupants du noviciat, et aussi de n'avoir pas puni ceux qui cachaient des insoumis dans ce noviciat, est dénué de fondement.

En ce qui concerne la déclaration de l'Hon. M. Guthrie au Rév. Palmer faisait dire à son tour à l'Hon. M. Doherty que tout était en règle, et qu'il fallait se tranquilliser les juges considèrent que cette intervention d'un membre du gouvernement ne peut pas être qualifié d'inopportune comme l'a fait Sir Sam Hughes.

D'un autre côté le Col. Godson-Godson, grand prévot, était parfaitement justifiable d'enlever de dossier du bourreau de London certaines lettres, attendu que ces lettres lui avaient été réclamées par l'adjudant général et par le ministre.

Le rapport ajoute cependant qu'il aurait agi plus prudemment en informant le major Hirsh qu'il avait enlevé ces documents ou tout au moins en laissant une note à cet effet. En tous cas le colonel Godson-Godson a agi en parfaite bonne foi.

Les juges considèrent que le département de la milice n'a pas puni assez sévèrement le Capitaine MacAuley en l'envoyant à Winnipeg. Cet officier a fait preuve d'un manque complet de tact et de discrétion dans l'accomplissement d'une mission qui exigeait de telles qualités.

Il est évident, continue le rapport que la cause des attaques conduites contre l'administration était que plusieurs personnes soupçonnaient le Ministre de la Justice de protéger son fils, qui était un pensionnaire de l'institution de Guelph, afin de le soustraire au service militaire Sir Sam Hughes et l'avocat Ferguson ont admis que ces soupçons n'avaient pas leur raison d'être et que le R. Palmer n'aurait pas dû donner une telle publicité aux déclarations qu'il a faites à ce sujet. Il a été prouvé que M. Doherty avait été examiné par le bureau médical de Montréal et placé dans la catégorie "E".

Quant à la suggestion du major Hirsh et à la déclaration très explicite du capitaine MacAuley, à l'effet que la note du ministre de la milice et les ordres donnés par le capitaine Burroughs ordonnaient une descente dans le noviciat de Guelph, le rapport dit que rien dans les témoignages ne corrobore une telle interprétation.

En terminant les juges déclarèrent qu'il n'existe dans leur esprit aucun doute que la Société de Jésus, ou autrement, les Jésuites, est un ordre reconnu et d'un caractère exclusivement religieux.

Sir Sam Hughes demande que les témoignages soient imprimés en anglais et en français.

L'hon. Charles Murphy déclare qu'il ne voit aucune nécessité de publier quoi que ce soit de ce rapport qui n'a aucune importance nationale. C'est gaspiller de l'argent inutilement dans un temps où il faut songer à faire des économies.

L'orateur dit qu'il faut le consentement unanime de la chambre pour permettre l'impression du rapport et alors la motion est renvoyée à une autre séance.

MENACE DE REVOLUTION EN ALLEMAGNE

Essen, 6. — Les enquêteurs, pour la Deutsche Allgemeine Zeitung, de Berlin, prétendent avoir découvert des plans pour une révolte de communistes, pour déposer le présent gouvernement, et en établir un nouveau, semblable à celui des Russes, et qui serait associé avec le régime soviet actuel de la Russie. Les enquêteurs affirment que cette révolution sera soutenue et commandée par les bolchévistes russes, et que le déclenchement se fera dans le district de charbon, Rurh. Les journaux responsables, ont publié un avertissement si violent, qu'il fut accepté dans les quartiers-généraux de renseignements, de préférence qui circulent un peu partout.

Munich, Brunswick, et plusieurs autres villes, sont désignées comme devant être les centres du mouvement. Selon les journaux, les Spartacistes et les communistes seront armés partout dans l'Allemagne. On dit aussi que ces communistes comptent sur la désertion en masse, de l'armée de la défense nationale, et sur le fait que ces soldats seront commués dans les quartiers-généraux de l'armée rouge qui combat actuellement. Il semble d'opinion générale aussi, que dans Brunswick, il sera établi un centre de Spartacistes et de Communistes, et qu'un gouvernement de coalition sera proclamé.

DEUX TORIES AUX PRISES HIER

Ottawa, 8. — On accuse nos ministres et nos députés de ne pas se prendre au sérieux. Pour ressusciter la foi dans nos politiciens il eût suffi à la foule de contempler hier dans les corridors du Musée Victoria, où se tiennent nos assises nationales, un député giffler un collègue et ce dernier répondre par deux solides coups de canne sur le crâne de son agresseur. La scène s'est déroulée devant des sénateurs, des députés et des journalistes. Elle obtint plus de succès que le bill du Grand Tronc. Tout le monde en parle.

Voici comment vint la mise en scène. Pendant le discours de M. Calder sur la réintégration des soldats dans la vie civile, le Col. Currie interrompit le ministre pour lui faire remarquer qu'il biaisait.

Le Dr Cowan, député unioniste de Régina, qui n'aimait pas voir interpeller son chef, rétorqua au colonel qu'il ferait mieux de regagner son dug-out. Le Col. Currie prit cette remarque pour une allusion à sa conduite à Ypres et rencontrant le Dr Cowan, à six heures, il lui appliqua deux giffles en pleine figure. Le Dr Cowan, surpris par l'entrée en matière de son collègue, répondit par deux coups de canne sur le crâne de son adversaire.

—Où en serait-on venu sans l'intervention du whip libéral Robb, Dieu le sait. M. Robb remplit l'office de député tampon entre les deux acariâtres tories.

DESASTREUSE TEMPETE EN NOUVELLE-ECOSSE

Halifax, N.-E. 7. — La tempête qui, hier soir, faisait rage dans toute la Nouvelle-Ecosse, et qui a fait échouer cinq goélettes sur le rivage, a aussi détruit les fils télégraphiques et téléphoniques, a retardé les trains, et a causé un dommage considérable, aux transports en général. On apprend, que dans les villes de la côte ouest de la Nouvelle-Ecosse il y a actuellement plusieurs quais, qui sont submergés.

UN ULTIMATUM DE M. CLEMENCEAU

Paris, 6. — "Le Matin" raconte un incident qui est survenu, durant du voyage de Clémenceau à Strasbourg, entre le premier-ministre et le ministre du blocus et des régions envahies M. Albert Lebrun. Le journal annonce que M. Clémenceau a déclaré que M. Albert Lebrun qui est ministre et candidat pour la Meurthe-et-Moselle se présente avec la même politique que M. Louis Martin qui a voté à la chambre contre le traité de paix.

Le premier ministre aurait dit à M. Lebrun: "Il est tout à fait impossible pour un ministre de se présenter avec le programme d'un député qui a voté contre le traité. Il faut absolument que M. Martin se sépare de votre groupe ou que vous me remettiez votre démission."

ILE FLOTTANTE SUR LE LAC WATERLOO

Waterloo, Québec, 4. — Une des îles flottantes de notre lac vient de se déplacer. Il y a près de vingt ans, cette île, qui était située au sud-ouest du lac Waterloo, près de la ferme Jameson, traversa le lac pour venir s'échouer au nord, près du terrain de la Boxton Mill & Chair Mfg. Co., Ltd. Mardi après-midi, fatiguée peut-être de cette position, et grâce au grand vent, de l'ouest que nous avons eu, elle s'est détachée lentement du rivage, a contourné la pointe de terre appartenant..., et est allée s'échouer plusieurs arpents plus loin, de l'autre côté du terrain de la Bedford Mfg. Ltd. A l'endroit d'où elle est partie, elle a laissé une lisière de terre assez grande pour supporter les arbres qu'il y a dessus, car ils sont encore bien droits. Un peu plus loin, sur son parcours, elle a encore laissé un autre fragment de terre. Cette île mesure environ deux arpents et demi de long par deux de large. Son déplacement est dû à la crue des eaux et au grand vent que nous avons eu hier. Elle a commencé à quitter le rivage vers une heure de l'après-midi; elle a tourné sur elle même, la partie nord est laissant la première. Puis vers les quatre heures et quarante-cinq, l'île avançait lentement et vers les six heures, elle arrivait à l'endroit où elle est actuellement. Les propriétaires de chaloupes et de yatchs qui ont des cabanes sur cette île, se sont rendus à la hâte sur l'île en mouvement pour se rendre compte des dommages qu'aurait pu occasionner l'excursion de l'île ambulante. MM. Hector Boudreau et J.-A.-H. Poirier sont demeurés sur l'île une partie du temps qu'elle a mis à parcourir cette distance. Heureusement tout s'est produit sans causer aucun dommage.

Il est fort probable que l'île ne restera pas longtemps à cet endroit parce qu'elle est moins à l'abri des vents. Elle peut partir d'une minute à l'autre. Il est vrai que son dernier stage a duré près de vingt ans, mais elle était dans une anse.

Les autres îles sont toujours à la même place, au sud-ouest du lac, mais il se peut fort bien qu'un de ces jours, elles se décident à suivre l'exemple de leur soeur. C'est un phénomène assez curieux et unique. Rares sont les lacs qui possèdent des îles flottantes.

Si les gens de Waterloo trouvent le phénomène tout naturel, habitués qu'ils sont à voir ces îles flottantes, elles n'en sont pas moins un objet de curiosité pour les étrangers qui visitent notre petite ville et qui font une petite excursion sur notre lac.

Ces îles flottantes sont couvertes d'arbres, d'arbrisseaux et surtout de plants de canneberges.

LE RESPECT DE NOTRE LANGUE DANS LE NOUVEAU-BRUNSWICK

Le parti conservateur répudie les attaques de quelques uns de ses membres contre le français. — Même chef d'opposition.

St-Jean, N.-B., 7. — L'hon J.-A. Murray gardera la direction du parti de l'opposition, au Nouveau-Brunswick. Cette décision fut prise à la fin de la convention du parti.

L'hon. Murray avait résigné et a refusé d'être candidat à la convention mais il dut accepter de nouveau après qu'on eut fait tous les efforts pour lui trouver un successeur.

Certains délégués ayant quitté la convention avant l'ajournement ont déclaré que le parti s'appellerait dorénavant "Le parti Progressiste" mais après l'ajournement le délégué chargé de faire les déclarations officielles a déclaré que la chose était fausse.

On a annoncé que le parti avait passé des résolutions s'engageant à établir des écoles techniques, à améliorer les chemins et à reviser la loi concernant les mines. Le parti n'admet aucune responsabilité personnelle pour les attaques que certains députés conservateurs ont faites contre la langue française.

CONFERENCE DU TRAVAIL

La discussion s'engage sur la journée de travail.

Washington, 4. — La discussion entre les partisans de la journée de huit heures et les partisans de la semaine de quarante-huit heures s'est ouverte à la séance de ce matin à la conférence internationale du travail. Le comité d'organisation recommandait la semaine de quarante-huit heures au lieu de la journée de huit heures mais quelques délégués ont voté pour le principe de la journée de huit heures.

Les représentants du Japon, des Indes et de plusieurs autres pays étaient prêts aujourd'hui à présenter des réserves pour leurs pays étant donné les conditions spéciales industrielles de leurs patries.

La demande de participation à la conférence faite par la Finlande, le Luxembourg et la République de San Domingue a été à l'étude devant le comité d'admission des nouveaux Etats à la conférence. Le comité n'a pu jusqu'ici s'entendre sur la demande de ces trois pays vu qu'ils ne sont pas inscrits dans l'appendice du pacte de la Ligue des Nations. On exprime l'opinion en certains milieux que seuls les pays dont les noms sont inscrits dans l'appendice ont droit de participer à la conférence.

LA GREVE DES MINEURS

Des mesures sont prises contre la disette

Washington, 4. — On annonce certains développements ici qui indiqueraient que la grève des mineurs serait sur le point de finir. Les officiers du gouvernement sont d'avis que l'on pourra forcer les mineurs à retourner à l'ouvrage si l'on persiste à mettre en vigueur l'injonction de la cour fédérale défendant aux unions de payer les primes aux mineurs pendant la grève. Les chefs ouvriers déclarent que les mineurs ne pourront pas tenir bien longtemps à cause de cette injonction.

On a résolu à la dernière réunion du cabinet de porter une plus grande attention à cette question. On rapporte que les mineurs non-unioniste travaillent sans relâche et ils ajoutent que l'absence des autres mineurs a un grand effet. Bien que l'on espère pouvoir résoudre la difficulté sous peu, les agents du gouvernement ont été nommés commissaires afin de voir à ce qu'il n'y ait pas de disette de charbon.

L'oncle Sam veut confisquer notre provision de charbon

Toronto, 5. — M.-H.-A. Harrington, administrateur-adjoint du combustible pour Ontario, vient de recevoir avis que l'administration des chemins de fer des Etats-Unis est à confisquer le charbon, partout dans le pays de l'oncle Sam, y compris le charbon consigné aux manufacturiers canadiens. A l'instant, il a télégraphié à M. Walter D. Hines, directeur-général des chemins de fer américains ce qui suit: "Nous vous prions d'émettre un ordre restreignant les chemins de fer de confisquer le charbon en route pour le Canada."

M. Harrington a également envoyé un télégramme à la Commission des chemins de fer du Canada à cet effet. "Nous faisons tout en notre pouvoir, a-t-il déclaré aux journaux, pour assurer une prompte livraison de leurs provisions de charbon."

ON MANQUE DE SEL EN FRANCE

Paris, 4. — Le sel rentre dans la catégorie des produits dont manque la France. Pendant une quinzaine il a été impossible de se procurer du sel dans les boutiques de Paris. Le manque de moyens de transport serait la cause de cette disette.

PETITES ANNONCES

Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

LA VALEUR DE NOS PETITES ANNONCES.

On nous écrit: Je dois féliciter La Liberté de l'efficacité de ses annonces car j'ai vendu cette boutique trois semaines après l'avoir annoncée en vente dans votre journal."

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis en Europe ou tout autre pays, feraient bien de s'adresser à M. M.-E. Sabourin, agent de voyages, 60 avenue Provencher, Saint-Boniface, où tous les renseignements voulus leur seront donnés volontiers.

ON DEMANDE couturières pour machine à coudre Singer et finisseuses. S'adresser à 256 rue Logan, téléphone Garry 2084.

CHANT. M. L.-S. Hâlle, ténor, autrefois de New-York, soliste à la cathédrale de Saint-Boniface, prend des engagements pour concerts, recitals, et donne des leçons de chant. Studio: 126 rue Aulneau, Saint-Boniface. Tél. Main 5278.

On demande bonne jeune fille pour prendre soin des enfants. Bon salaire. S'adresser Mme J. H. Tremblay, 177 Provencher, St-Boniface.

Ouvrières Demandées.—Des opératrices d'expérience pour moulins à coudre à moteur. Bon salaire. Emploi permanent. 44 heures par semaine. S'adresser à Ladies' Garment Limited, 404 Edifice Donalda, rue Donald.

A Vendre. Très bonne maison dans Norwood. S'adresser à M. C. A. Gareau, 457 rue Des Meurons.

On Demande. Un garçon de 15 à 17 ans pour apprendre le métier d'imprimeur à La Liberté. S'adresser au bureau du journal.

Georges Dorval, professeur de piano, organiste de la Cathédrale. 48 rue Dumoulin, St-Boniface, Man. Tél. M. 3022.

On demande une servante pour ouvrage général à la campagne. S'adresser à Mme C. Cormier, La Salle, Man.

A vendre au village de Notre-Dame de Lourdes. Bonne maison neuve, en briques, 26x24, bien finie, platrée étages, cave cimentée, fournaise. Avec 6 lots. Ecurie de 14x16; remise de 12x12. Bonnes conditions. S'adresser à Mme Paul Fries, Notre-Dame de Lourdes.

Demande sténographe. — Sachant écrire français et anglais. Winnipeg Church Goods Compagnie, Limitée, 228 rue Hargrave, Winnipeg.

On demande servante pour travail général. S'adresser à J. A. Cusson, 23 Desmeules.

On demande bonne générale et cuisinière. Bons gages. Pas de lavage. Madame Joseph Bernier, 168 rue Dumoulin, St-Boniface, Tél. Main 1020.

Travail demandé.—Une dame dont le mari est malade désirerait faire de la couture, du repassage et du raccommodage à la maison. S'Adresser à 512 rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, Man.

Perdu, dans le district de Gonor, vers la première semaine d'août: une jument, brun sombre. Etoile blanche sur le front. A peu près 1100 livres. 12 ans. Récompense de $10.00. M. Frank Tomczak, Narol, Man.



M. Paul Dufault donnera un grand concert en la cathédrale jeudi soir. Il sera accompagné de Taranto, violoniste, et de Carrier, pianiste.

LE BAZAR DU SACRE-COEUR

Malgré la tempête de neige de lundi, toutes les dévouées dames et demoiselles étaient à leur poste dès l'ouverture du bazar du Sacré-Coeur de Winnipeg, pour recevoir tous les visiteurs qui y sont venus en assez grand nombre quand même. Les bonnes Soeurs de l'Académie Saint-Joseph, bravant tout obstacle, comme toujours lorsqu'il s'agit d'une bonne oeuvre, y ont amené toute leur joyeuse bande de pensionnaires. Nous les en remercions sincèrement.

Les personnes qui n'auront pu y venir les premiers jours de la semaine, en raison des fêtes données pour les noces d'argent du si digne et estimé curé de la cathédrale de St-Boniface, auquel nous souhaitons bonheur et félicité dans son acheminement vers ses noces d'or, voudront certainement couronner ces magnifiques fêtes par une bonne action? Eh bien! Le bazar du Sacré-Coeur leur offre cette occasion, en venant contribuer à son oeuvre, c'est-à-dire: le soutien de la seule école française de Winnipeg. Devoir patriotique auquel elles ne failliront pas.

La clôture se fera samedi soir, le 15 courant, par le tirage de la Grande Tombola.

POUR L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Nous parlions dans notre article de la semaine dernière, d'une souscription au profit de l'Association d'Education, parmi le public de Saint-Boniface. Elle est définitivement fixée au 23 novembre.

L'on ne se rend pas bien compte des sources de dépenses auxquelles l'Association doit faire face. Il y en a une surtout que l'on saurait difficilement éliminer sans réduire à néant toute l'oeuvre de l'Association; je veux dire le secours aux jeunes gens ou jeunes filles qui désirent suivre les cours pédagogiques de l'Ecole Normal et qui n'en ont pas les moyens. Est-ce à dire que nous devons laisser immobilisés des talents susceptibles de nous rendre dans l'enseignement les services les plus signalés? La rareté des institutrices nous a fait adopter un système de crédit capable de mener à bon terme la formation pédagogique de personnes bien douées intellectuellement mais peu favorisées sous le rapport de la fortune.

Nous prêtons, il est vrai, mais l'on comprend aisément que les sujets en question puissent prendre quelque temps à opérer le remboursement de ces fonds; les obligations de ce chef deviennent de plus en plus lourdes, puisqu'il faut combler le déficit temporaire ainsi créé. C'est une des raisons qui amèneraient, chaque année, l'Association devant le public. Quinze instituteurs ou institutrices ont bénéficié, jusqu'ici, de cet aide pécuniaire; si les ressources l'avaient permis, ce nombre eût pu être doublé, et notre corps enseignant serait beaucoup plus nombreux et plus vigoureux.

Il y a de plus l'aide qu'il faut apporter aux centres en souffrance, aux écoles libres; tout cela représente un joli capital qu'il importe de renouveler annuellement. Nous nous devons de soutenir les efforts de ceux qui se saignent continuellement pour être en mesure de donner à leurs fils et filles une éducation chrétienne et française. Et Dieu sait quelle tâche pénible les parents ont à accomplir dans ces cas-là. Rendons-leur le devoir plus facile, nous qui avons moins sujet de nous plaindre.

En attendant, nous prions nos concitoyens de mettre quelques sous ou quelques piastres de côté pour remettre aux percepteurs qui feront la visite.

J.-A. Marion,
Président du Cercle Paroissial de Saint-Boniface.

"LE VOYAGEUR"

Il y aura, dimanche le 16 novembre, à l'Hôtel de Ville, à 4 heures, réunion des membres du Club de raquettes "Le Voyageur". Tous les intéressés sont cordialement invités.

THE T. EATON C[o] LIMITED
WINNIPEG — CANADA

SACRE-COEUR

Les Enfants de Marie du Sacré-Coeur de Winnipeg doivent être fiers de leur partie de cartes de mardi dernier. Toute la jeunesse s'y était donnée rendez-vous; la salle était plus que comble.

Comme c'est beau la jeunesse! Cette fée incomparable avait métamorphosé tous les coeurs, car les visages qui en sont les miroirs sincères étaient tous rayonnants de gaieté. Cela était pour la joie du coeur, mais ces demoiselles avaient voulu faire vibrer l'âme avec un artistique programme qui a commencé par l'enchantement de la voix suave de Mlle Y. Thibault, puis notre artiste si connue et si appréciée, Mlle Annette Dostert a, avec une sûreté et une agilité remarquables, laisse ses doigts littéralement jongler avec les touches du piano. Puis encore, M. J.-C. D'Auteuil, le fin diseur, nous a émus et fait rire avec son répertoire de poésies si judicieusement choisies. Enfin! comme le bouquet: M. Rosenfeld, accompagné par Mlle A. Dostert, a, en véritable artiste, su nous persuader, par le brio surprenant de son archet, qu'entre ses mains un violon avait une âme. L'assistance a prouvé, par ses chaleureux applaudissements, tout son enthousiasme pour ces jeunes et talentueux artistes.

Les prix, si généreusement et si gracieusement offerts par le Club de Tennis de Saint-Boniface, ont été gagnés: celui des dames, par Mlle Marie-Louise Marcoux; celui des hommes, par M. C. Héroux, et ceux de consolation par Mlle A. Prendergast et M. A. Germain.

* * *

"LA CHASSE AUX CORBEAUX"

Programme

Marche, "Esprit d'Indépendance", Abe Holzmann: Orchestre.

Acte I. — Près de la Seine.

Ouverture du Nouveau Seigneur du Village, Boïeldieu. Orchestre.

Acte II. — Chez Pagevin.

Valse, "Luna", Paul Lincke: Orchestre.

Acte III. — Au café de Paris.

Solo de violon: M. René Wegbecher.

Acte IV. — Bureau de De Saint-Putois.

Solo de soprano: Mlle Franck

Acte V. — Au cercle.

"O Canada." "Dieu sauve le Roi."

"Marche viennoise", Concordia Marchetti: Orchestre.

"La Chasse aux Corbeaux". Comédie en cinq actes par Labiche.

Personnages: De Criqueville, Jean-Charles D'Auteuil; Montdouillard, Henri Lacerte; Antoine, Maurice Goulet; De Flavigny, Louis-Philippe Gagnon; De Saint-Putois, Alexandre Boulet; le général Renaudier, Norbert Jutras; Pagevin, tailleur, Albert Prince; Bartavelle, Paul Olivier; un Allemand, Ernest Birtz; Kerkadec, Thomas Olivier; Catichon, Armand Bertrand; un garçon de café, Eugène Couture.

* * *

Invitation spéciale est faite aux Messieurs du Clergé à venir à la soirée des amateurs du Cercle LaVérendrye de l'A. C. J. C. qui joueront "La Chasse aux Corbeaux", jeudi le 19 novembre.

PARTIE DE CARTES DES FORESTIERS CATHOLIQUES

Voici les gagnants des dernières parties de cartes des Forestiers Catholiques:

Partie du 6 novembre. — Prix des dames, une magnifique horloge, donnée par M. O. Bellavance, gagné par Mlle Maria Trudeau. Prix des messieurs, une caisse de pommes, donnée par la Cie Hince et Rodrigue, gagné par M. E. Martel. Râfle, un beurrier en argent, donné par les Forestiers Catholiques, gagné par Mlle Cécile Bellavance.

Partie du 10 novembre. Dames, statue de Pie X, gagnée par Mme Boismenu. Messieurs: Grilleur électrique, donné par M. V. Bourbonnière, gagné par M. A. Duhamel. Râfle: gagnée par M. A. Montcalm.

L. D. C. F.

Nous tenons à rappeler à tous ceux qui s'occupent du concours d'histoire du Canada, que les compositions pour le premier concours doivent être rendues pour le 15 novembre prochain.

Nous sommes heureuses de pouvoir remercier les personnes qui s'intéressent à notre oeuvre d'une manière si délicate en nous faisant parvenir quelques volumes qui pourront être donnés comme prix.

Il nous fait plaisir d'annoncer réception d'une demi-douzaine d'Histoires du Canada, don de Sa Grandeur Mgr A. Béliveau. Un volume traitant d'éducation, don de M. l'abbé Fauteux, Woonsocket, R. I.

Les prix pour le concours du mois de novembre sont offerts par deux membres de la Ligue Mlle X. et Albertine Baril.

SERVICE FUNEBRE

Lundi prochain, le 17 novembre, à 9 heures a.m., il y aura au Collège de Saint-Boniface, service funèbre pour les Pères et anciens élèves défunts. Mgr l'Archevêque officiera.

Tous les anciens élèves du Collège sont invités à y assister.

Vingt-cinq ans de prêtrise

petite réception intime se clôtura par un dernier cantique.

A M. l'abbé Louis-Wilfrid Jubinville, Curé de la Cathédrale de Saint-Boniface.

A notre dévoué Curé
et Directeur,

Permettez à vos humbles enfants d'unir leurs voix au concert de reconnaissance qui s'élève de tous les coeurs de vos paroissiens en ce vingt-cinquième anniversaire de votre élévation au sacerdoce.

En ce jour de jubilation, comme paroissiennes et Enfants de Marie, nous venons à double titre féliciter notre dévoué Curé et notre infatigable directeur pour ses continuelles bontés et pour ses sages enseignements.

En songeant à notre dette de reconnaissance envers le charitable et habile directeur de notre congrégation, nous avons cependant le regret de constater que parfois notre pauvre nature met un obstacle à notre parfaite docilité à vos bons conseils.

Les vingt-cinq années de labeurs incessants passées au service du Divin Maître et le zèle avec lequel vous vous êtes dépensé sans mesure dans les diverses fonctions qui vous ont été dévolues, la charité et la sollicitude que vous avez pour les déshérités de la fortune, font l'objet de notre vénération et des actions de grâces que nous rendons à Dieu de nous avoir donné un tel pasteur.

Que Celui qui a été pour vous si prodigue de ses dons continue de nous les déverser en abondance et nous le prions de vous conserver longtemps au milieu de nous et de vous donner santé, prospérité et longue vie.

Quoique le bonheur n'existe pas en permanence sur cette terre, nous souhaitons qu'il éclaire votre vie comme un rayon de soleil jusqu'aux rives de l'éternel printemps où le Dieu de toute bonté daignera récompenser un si bon et fidèle serviteur.

En ce grand jour de fête, nous venons, Monsieur le Curé, vous présenter nos hommages en les accompagnant de ce cadeau en souvenir de vos noces d'argent sacerdotales.

Veuillez accepter ce faible gage de notre reconnaissance comme l'expression la plus sincère de la filiale gratitude

Des membres de la
Congrégation des Enfants
de Marie de St-Boniface.
St-Boniface, 9 novembre 1919.

*

La réception des Dames de Sainte-Anne eut lieu à 2 h. 30. On lut à M. le Curé l'adresse suivante :

A M. l'abbé W.-L. Jubinville, Ptre, Curé de Saint-Boniface, Man.

Monsieur le Curé,

C'est avec un indicible bonheur que nous venons célébrer le glorieux anniversaire de votre élévation au sacerdoce.

Reportons-nous donc avec vous, Monsieur le Curé, au 25 octobre 1894, jour où le lévite tremblant, éperdu dans un saint enthousiasme, s'est levé pour courber la tête et entendre prononcer sur lui les paroles sacrées qui vont en faire un prêtre du Seigneur! L'âme pleine d'une inexprimable joie, vous vous donniez alors à Dieu, sans regret, sans retour. Que dis-je? Avec bonheur même, sacrifiant le monde avec ses vains plaisirs pour toujours.

Cette scène, Monsieur le Curé, fut celle de votre ordination; ces sentiments, nous les sentons, furent les vôtres il y a vingt-cinq ans. Ces souvenirs, vous ne les avez jamais oubliés; cependant il nous est doux de vous les rappeler en cette occasion solennelle.

Le souvenir est l'âme de la vie... Gloire donc à votre vie de prêtre du Seigneur; gloire à vos travaux, gloire pour les bienfaits semés sur votre route. Merci en un mot pour votre grande charité, qui vous a acquis la confiance de vos Supérieurs, l'amour de vos paroissiens, des enfants, enfin de toutes les classes de la société, et c'est avec vérité que nous pouvons dire :

Nous savons, cher Pasteur, que
votre coeur de prêtre
Est un vase sacré qui toujours
porte Dieu;
Nous savons bien aussi que
pour le divin Maître
Il doit faire brûler tout ce qu'il
a de feu.

Oh! mais de l'encensoir la fumée odorante
Se répand au lieu saint, et du
brillant Thabor
S'échappent des rayons!... Ainsi
votre âme aimante
Sait donner ses parfums et trahir ses trésors.

Monsieur le Curé, la petite société des Dames de Sainte-Anne de votre paroisse est heureuse en ce jour de vous présenter l'hommage respectueux de sa gratitude pour l'affectueux et sage appui qu'elle a toujours trouvé en vous. Elle voudrait prouver sa gratitude d'une manière plus expressive et plus substantielle, mais, vous ne pouvez l'ignorer, les temps sont difficiles. Veuillez tout de même agréer l'humble offrande qui accompagne ses voeux et ses souhaits.

Et puissions-nous longtemps
encore de votre âme
Respirer les parfums, ressentir
les rayons,
Longtemps puissions-nous voir
irradier la flamme
De vos saintes affections;

C'est le voeu, bon Pasteur, que
nous formons ensemble;
Nous demandons à Dieu de
vous fêter encore,
Dans ce même local où l'amour
nous rassemble
Au beau jour de vos Noces
d'Or.

Les Dames de Sainte-Anne,
Dame J.-O. Lambert,
Présidente.

* * *

Vers cinq heures, M. l'abbé Jubinville était reçu par l'Union Canadienne, dont il est l'aumônier. Il était accompagné de MM. les abbés Prud'homme et Caron. La réception eut lieu dans la nouvelle salle de l'Union Canadienne. Les jeunes avaient répondu nombreux à l'appel des directeurs. M. le curé Jubinville fut salué par de chaleureux applaudissements. M. W. Raymond, président de l'Union Canadienne, présenta les hommages de la jeunesse de Saint-Boniface au jubilaire. Il parla comme suit :

* * *

Monsieur le Curé
et dévoué Chapelain,

Nous sommes réunis cette après-midi pour célébrer le 25me anniversaire de l'ordination sacerdotale du père spirituel de notre association; cette paternité n'est sans doute pas aussi apparente que la paternité de chair et de sang, mais pour les hommes qui ont le bonheur de voir avec les yeux de la foi elle n'en est pas moins réelle.

Comme nous appartenons tous à la grande famille paroissiale dont vous êtes le chef et le dévoué pasteur, nous avons déjà fêté ce matin avec les autres membres de la paroisse un père aimé et vénéré.

Nous jouissions ce matin comme paroissiens, maintenant nous voulons fêter non seulement notre pasteur mais aussi le chapelain de notre association. Cette occasion de nous témoigner l'attachement et l'affection que nous vous portons ne pouvait passer inaperçue, et voilà pourquoi, groupés autour de vous dans une plus grande intimité, nous sentons nos coeurs battre encore plus que ce matin à l'unisson du vôtre.

Nous profitons de cette circonstance pour vous assurer notre toujours fidèle attachement à la cause catholique et nationale.

Une heureuse coïncidence nous permet de vous recevoir dans cette nouvelle salle, où bientôt nos membres puiseront dans les livres, journaux et revues l'arme puissante pour nos grandes luttes.

Vingt-cinq années de durs labeurs pour le salut des âmes marque déjà une carrière bien remplie. Plaise à Dieu de vous prêter longue vie afin de nous permettre de fêter non seulement vos noces d'or, mais aussi vos noces de diamant.

Tout en recevant nos respectueux hommages, veuillez accepter ce modeste cadeau, vous rappelant que nos coeurs sont beaucoup plus larges que nos bourses.

Comme présage du succès dans les multiples entreprises de l'Union Canadienne, nous vous prions d'étendre votre bénédiction sur notre Association, nos membres et sur toutes nos oeuvres.

*

M. le curé Jubinville répondit avec émotion. Il est chez lui à l'Union Canadienne. Il est toujours jeune de coeur. Il suit d'un intérêt tout particulier la jeunesse, car les jeunes seront les hommes de demain. C'est l'espoir, c'est sur eux que l'on doit compter. Qu'ils ne méconnaissent point l'importance de leur rôle : ils peuvent faire beaucoup. Il est heureux des progrès de l'Union Canadienne. Il salue avec joie ses initiatives nouvelles. Il l'a toujours aidé, et l'on peut être assuré de son appui. Aussi est-ce avec plaisir qu'il la bénit.

M. Dorval avait salué l'entrée de M. le Curé par une enlevante marche. Nous eûmes le plaisir de l'entendre de nouveau pendant que visiteurs et membres de l'Union dégustaient cigares et cigarettes. M. Jean-Charles D'Auteuil rendit avec un brio superbe deux déclamations : "L'English Family" et "L'Invalide Belge".

M. l'abbé Prud'homme, sur l'invitation du président, fit une brève allocution, et l'on se sépara au chant de "O Canada".

CADEAUX FAITS A M. L'ABBE JUBINVILLE

Artisans Canadiens-Français, Cour Saint-Boniface, $25; M. et Mme Denis, Aube; Mme C.-A. Lambert, surplis et fleurs naturelles; Soeurs Achille de Rome, Marie-Archange et Lucie des Anges, des SS. des SS. NN. de Jésus et Marie : étole et bourse; Soeurs de l'Hôpital Saint-Boniface : nécessaire de voyage; Soeurs de la Maison Provinciale : porte-Dieu en tissus d'argent; Soeurs Grises de l'hôpital Saint-Roch : fleurs; Enfants de Marie : manteau romain en soie; Dames de Sainte-Anne : écritoire en argent; Union Canadienne : burettes et plateau en or; la Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française : barette et ceinture en soie; Soeurs du Précieux-Sang : crucifix; Mme et Mlle Baillargeon : cingulon; Soeurs Oblates : soutane; MM. les abbés Sehez, Gabonry et Bellavance : buste de la Vierge en marbre de Carare; MM. les vicaires : crucifix en vieil argent; M. et Mme F.-X. Lavoie : $25; M. Pirotton, $5; Un ami, porte-cigarettes en argent; Frère Girard, O.M.I. : bustes, le Christ et la Vierge, en métal doré; Cour Taché, Forestiers Catholiques : calice en or (valeur $225).

L. D. C. F.

Dimanche soir, afin de terminer joyeusement la belle et grande fête de ce jour, la Ligue des Demoiselles de Langue Française avait l'honneur et le plaisir de recevoir le digne jubilaire, Mr. Jubinville, dans une soirée récréative et musicale terminée par l'offrande d'humble cadeaux, dons de la L. D. C. F.

Cette soirée fut un succès à nul autre pareil, car une assemblée d'élite était heureuse de venir se joindre à nous pour fêter notre dévoué pasteur.

Le duo d'entrée fut joué avec brio par Mlles V. Chabot et A. Larivière.

Puis la partie de cartes, commencée avec un entrain qui ne se démentit pas de la veillée.

Le programme musical suivant fut exécuté :

Morceau de piano par une artiste distinguée, Mlle Alma Lemieux.

Duo de violon par Mlle [illegible] et Mr E. Langlois qui soulevèrent de vifs applaudissements.

Mlle Elisa Brault nous charma par les accents mélodieux de sa voix suave et sympathique.

Les prix de la soirée gracieusement offerts par le club de tennis de St-Boniface furent gagnés par Mme F. Pareenteau et M. Montcalm; les prix de consolation : Mlle Ant. Paradis et M. F. André. — Râfle : Mlle Alice Mareoux fut l'heureuse gagnante d'une jolie corbeille à fleurs, donnée par la Ligue.

M. Jubinville, en quelques mots chaleureux remercia les demoiselles de la Ligue de leur heureuse initiative et de leur don généreux.

A tous ceux qui ont bien voulu s'unir à la L. D. C. F. pour fêter notre vénéré et aimé jubilaire, nous disons le plus cordial merci.

Nos remerciements vont spécialement aux messieurs du clergé qui accompagnèrent le héros du jour et à nos amis de Winnipeg et de St-Norbert qui partirent de si loin pour venir participer à cette réunion de famille, toute imprégnée de patriotisme.

Merci et au-revoir.

INDUSTRIE CANADIENNE

Des capitalistes canadiens-français établissent à Montmagny une grande fabrique pour les instruments aratoires

Montmagny, 7. — Une compagnie incorporée avec un capital de quatre millions de dollars, La Machine Agricole Nationale, limitée, vient de s'implanter à Montmagny, à trente-cinq milles en bas de Québec, pour se livrer à la fabrication en grand de l'outillage de culture. Telle est la substance d'une nouvelle publiée récemment par tous les grands quotidiens de Montréal et de Québec. Notre population en a ressenti une grande joie. Des centaines d'ouvriers experts seront employés dans ses usines, ce qui signifie une nouvelle ère de prospérité dans toute la région de Montmagny.

Mais l'entreprise a une portée plus générale. La population agricole entière en tirera profit, celle de l'Ouest comme celle de l'Est. En fait d'outillage de culture, le Canada a été incapable de se suffire, jusqu'aujourd'hui. Les cultivateurs canadiens de l'Ouest sont parfaitement au courant des ennuis économiques de l'importation de leurs machines. Ils trouveront plus pratique de s'aboucher avec une industrie vivant du pays et soutenue par l'initiative des nôtres. Outre les avantages matériels qu'ils retireront, ils auront la satisfaction de satisfaire au patriotisme des affaires nationales, au lieu d'exporter son argent au profit de l'étranger.

Il y aurait lieu aussi de faire appel au sens commun des agents commerciaux qui, jusqu'à cette heure, ont servi des maisons fabriquant hors du Canada. Ils se rappeleront que leur expérience sera mieux employée, s'ils la mettent à la disposition d'une oeuvre de chez nous.

Les hommes qui sont à la tête de l'entreprise sont les plus aptes à réaliser les espérances qu'il nous ont fait concevoir. Les directeurs ont été élus dernièrement comme suit : MM. Jos. Quintal, négociant de Montréal, Adélard Fortier, industriel de Montréal, J.-N. Cabana, courtier de Montréal, Charles A. Paquet, député de Montmagny, Ernest Roy, C.-R. de Québec, Henri Paquet, de Québec, A.-N. Normand, de Montmagny. Les officiers ont été élus par les nouveaux directeurs dans l'ordre suivant : président et gérant général, Charles A. Paquet; vice-président, Ernest Roy; secrétaire-trésorier, Henri Paquet.

PROPAGANDE!

Avec le retour des longues soirées d'hiver, notre Comité reprend son activité. Nous venons de recevoir les ouvrages suivants :

"Silhouettes Paroissiales" : R. P. Lalande, S.J.	$ .75
"Le Petit Monde" : Louis Dupire	$ .50
"En veillant avec les Petits de Chez-nous" : Abbé J.-G. Gélinas	$ .75
"Au Foyer" : Abbé J.-G. Gélinas	$ .20
"La Naissance d'une Race", Abbé L. Groulx	$ .75
"Les Rapaillages", Abbé Lionel Groulx : édition de luxe	$ .60
Edition populaire	$ .25
"Choses qui s'en vont", Frère Gilles, O.F.M.	$ .25

Le nombre de ces ouvrages est très restreint. Qu'on se hâte à donner sa commande. Les premiers arrivés, les premiers servis.

On trouvera à la page 7 la liste complète des livres, brochures et tracts en vente par notre comité.

Comité de Propagande
LaVérendrye,
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man

PAS DE DANGER POUR LE CANADA

Ottawa, 4. — L'hon. G. D. Robertson, ministre du Travail, a déclaré ce matin que les craintes du Canada au sujet de la grève des mines américaines n'étaient pas justifiées. Il n'y a pas à craindre que cette grève s'étende au Canada. A l'heure actuelle, selon lui les conditions du travail sont satisfaisantes et la situation minière est surveillée de si près qu'il n'y a pas de danger de grève.

AVALANCHES DE NEIGE EN FRANCE

Paris, 4. — Une bordée de neige est tombée dans différents endroits de la France. La chute de neige a été considérable à Paris et, accompagnée d'un grand froid. Les Ardennes et les Pyrénées sont couvertes de neige qui atteint en certains endroits trois pieds. Une vague de froid sibérien passe sur Marseille.

Les Conservateurs vont reconstituer leur programme

Toronto, 4. — Une convention conservatrice provinciale aura lieu après l'ouverture de la prochaine session provinciale dans le but de nommer un chef au groupe conservateur de la province. Telle a été la décision prise au caucus des députés et ex-députés conservateurs qui a eu lieu à la fin de la semaine. Un comité dont M. Howard Ferguson a été nommé président, a été choisi dans le but de convoquer cette convention et de faire les préparatifs nécessaires. On réorganisera le parti et le programme.